l'agglo & VOUS

#4

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BRIVE

MARS 11 > MAI 11



DÉCHETS : PRODUCTEUR / PAYEUR ? PAGES 18-19



INSERTION : PARI GAGNÉ PAGE 20



MAISON DE L'HABITAT PAGES 10-14

PASSEZ NOUS VOIR

En direct avec LE NOUVEAU RÉSEAU LIBÉO

Le 24 janvier 2011 ; le réseau de transport de l'Agglo évoluait pour s'adapter au plus près des besoins des usagers actuels et potentiels. Attendu pour desservir de nouveaux quartiers résidentiels et les villages du sud de Brive. Nécessaire pour permettre l'accès aux pôles d'attractivité de tout le territoire. Mode d'emploi et repères d'une offre qui rend l'Agglo plus accessible pour tous, avec **un plan détachable au centre** de ce numéro. La suite page 15.



AGGLO de Brive

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



SOMMAIRE



Dans ce numéro

un dossier complet sur la maison de l'habitat
Quels services, pour qui, comment, des éclairages sur les actions de l'Agglo en matière de développement économique, de transports, et de politique de l'environnement… et notre rubrique : **3 QUESTIONS À,** où les habitants posent leurs questions, les élus y répondent sur des sujets aussi variés que les transports, les travaux, la fiscalité…

PAGES 16-17



Programme local de l'habitat

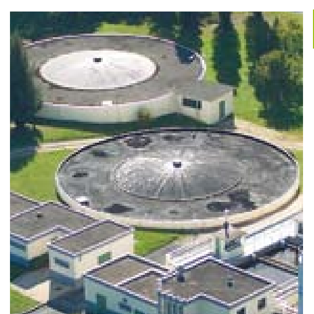
Le nouveau PLH de l'Agglo est arrivé.



QUOI DE NEUF

PAGES 4-9

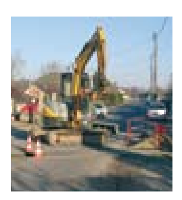
Une rubrique sur l'actualité de l'agglomération de Brive. Au fil des numéros, elle vous tiendra informés des nombreux projets qui prennent vie sur notre territoire et qui tissent ce lien communautaire : projets de développement économique, nouveautés dans les déplacements, initiatives touristiques…au-delà des clivages, il s'agit de dessiner ensemble l'agglo de demain, de développer des projets fédérateurs.



PAGE 21

EAU POTABLE

L'AGGLO NE MANQUE PAS DE RESSOURCES !
Pour garantir à ses habitants une eau de qualité optimale, l'Agglo de Brive a décidé cette année d'investir près de 3 millions d'euros.



PAGES 22-27

Près de chez vous

Mise en valeur de la diversité de notre territoire et de ses forces vives avec la vie des 15 communes de l'agglomération. Pour découvrir les différentes actions, initiatives menées près de chez vous, et qui nous intéressent tous, car elles participent à faire de l'Agglo un territoire qui progresse.



PAGE 28

UN TANDEM À VOTRE ÉCOUTE

Animant l'Espace Info Energie de la Maison de l'habitat, Fabienne Doumayrenc et Jean-Paul Fialip forment un duo de choc au service de tous les habitants de l'Agglo.

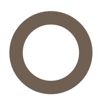
l'agglo & vous

L'agglo & vous est édité par la Communauté d'agglomération de Brive
9 avenue Léo Lagrange - BP 103 - 19 103 Brive CEDEX - Tél. : 05 55 74 10 00 - Fax : 05 55 74 99 29
Site internet : www.agglo-brive.fr – Directeur de publication : Jean-Luc Reviller • Rédaction : ICOM et le service communication de l'Agglo • Secrétariat de rédaction et suivi de production : service communication • Photographies : Mairies des 15 communes de l'Agglo, services de l'Agglo, Alexis, ICOM, Boris Debon, Sylvain Marchou, Diarmid Courrèges, OTI, Jupiter, Getty Images, Phovoir, photothèque SIRTOM Eco-Emballages • Réalisation et mise en page : Sophie Hochart • ISSN : 2108-3754 • Dépôt légal : mars 2011 • Tirage : 42 000 exemplaires • Document imprimé par Fabrègue - Papier Condat Silk 115 g - PEFC/ 10-31-1188.









EDITO

L'AGGLO **DE DEMAIN**

Cette année plus que toutes, nous sommes à un moment charnière de l'intercommunalité. 2010 a vu la suppression de la taxe professionnelle, 2011 sera le vaste chantier de la réforme territoriale et plus particulièrement de l'achèvement et de la rationalisation de la carte intercommunale. Nous attendons également cette année 2011 avec impatience sur le très haut débit avec la volonté forte de réduire la fracture numérique et l'objectif de faire progresser l'ensemble du territoire, en défendant un modèle économique de déploiement de la fibre novateur pour une agglomération de notre taille.

Derrière le redécoupage de notre territoire devra s'exprimer un projet politique. Que devra être l'Agglo demain ? Un espace de développement économique, solidaire, équilibré et ouvert. Un espace qui réunit l'ensemble de nos zones d'activité, nos voies structurantes l'A 20 et l'A 89, nos équipements majeurs tels l'aéroport, le pôle d'échanges intermodal mais aussi le lac du Causse.

Si le projet doit intégrer les infrastructures que nous venons de citer, il doit aussi être un espace de vie solidaire. Il conviendra pour cela de s'interroger sur les domaines qui touchent la vie quotidienne de nos concitoyens et qui ont tout intérêt à être mutualisés à l'échelle d'un bassin de vie. Plus que jamais nos 15 communes, et celles qui pourraient être amenées à nous rejoindre, doivent jouer le jeu de la solidarité : notre avenir est forcément commun.

Là encore le haut débit, comme le tourisme, l'économie, l'assainissement ou les transports constituent de véritables enjeux d'aménagement du territoire et un parfait exemple de solidarité communautaire entre zones denses et zones rurales. L'enjeu du projet communautaire à construire passe par une mobilisation forte de tous autour d'un développement du territoire solidaire, équilibré et ouvert. Au-delà d'une simple approche financière, notre ambition, notre responsabilité, mais aussi notre chance doivent être de préparer ensemble l'avenir de notre bassin de vie pour en faire un espace cohérent.

Philippe Nauche, député de la Corrèze, président de la Communauté d'agglomération de Brive



3 QUESTIONS À ...

DOMINIQUE NOAILLETAS

BIEN VIVRE, C'EST D'ABORD ÊTRE LOGÉ DANS DE BONNES CONDITIONS. POUR SOI, POUR SA FAMILLE, DANS UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ, PRATIQUE ET ATTRACTIF. AU SEIN DE L'AGGLOMÉRATION DE BRIVE, UNE MISSION DÉVOLUE À DOMINIQUE NOAILLETAS, VICE-PRÉSIDENTE DE L'AGGLOMÉRATION EN CHARGE DE L'HABITAT (PLH) ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE.

> AVEC L'EMPLOI, LE LOGEMENT EST UNE PRIORITÉ MAJEURE DE L'AGGLOMÉRATION. QUEL EST LE CONSTAT AUJOURD'HUI, À BIENTÔT TROIS ANS DE GOUVERNANCE?

DOMINIQUE NOAILLETAS : « Depuis trois ans, en tant que vice-présidente chargée de ce domaine, je me suis donnée comme feuille de route de placer la personne au cœur de notre intervention sur le logement. Relance de la construction de logements, développement d'outils d'aide à l'accession à la propriété ou à la location, rénovation des logements dégradés. Et cela passe également par l'élaboration du 2e Programme local de l'habitat que nous venons de voter, qui se veut ambitieux et doté des moyens opérationnels pour sa mise en œuvre.»

> AUJOURD'HUI, QUELS SONT LES STRUCTURES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE ?

D.N. : « À côté de ces outils de planification et de programmation destinés à relancer la production de logements, il nous est apparu également nécessaire de faciliter l'accès aux logements existants. Au-delà de la réponse quantitative, la réponse qualitative – qualité du service, fiabilité des informations, simplification des démarches – doit aussi être développée. C'est aujourd'hui le rôle de la Maison de l'habitat, mise en place en 2006 et qui permet à tout un chacun de trouver l'ensemble des informations et dossiers nécessaires à son projet, qu'il soit de construire, d'acquérir un bien immobilier, de rénover sa résidence ou tout simplement de trouver un logement en location. »

> LOGEMENT SOCIAL... L'EXPRESSION PEUT FAIRE PEUR. À QUI S'ADRESSE CE MARCHÉ IMMOBILIER ?

D.N. : « Le logement dit social est accessible à près de 80 % des ménages. Au fond, il n'y a peut-être qu'un seul grand problème dans le logement social : son image ! Un logement social, c'est un logement où il fait bon vivre : c'est un logement abordable. La vraie différence par rapport aux logements du marché privé, c'est l'aide publique apportée par les collectivités et l'État. Mais aucune action cohérente, lisible et durable ne peut être engagée en la matière si elle ne s'appuie sur l'engagement de tous les partenaires concernés.»

DÉCOLLAGE RÉUSSI



L'AÉROPORT «BRIVE VALLÉE DE LA DORDOGNE», INAUGURÉ LE 9 JUILLET DERNIER, TROUVE PROGRESSIVEMENT SON PUBLIC ET S'OUVRE À DE NOUVELLES DESTINATIONS.

Lien entre les hommes, c'est avant tout un outil majeur du développement du territoire, au service de nos entreprises et de l'activité touristique, qui était célébré en juillet dernier par la célèbre Patrouille de France devant près de 30 000 personnes. Désormais entré dans sa phase d'exploitation, **avec trois rotations quotidiennes sur Paris** avec Airlinair et **une ligne saisonnière sur Londres** avec CityJet, l'Aéroport « Brive Vallée de la Dordogne » témoigne de son volontarisme en s'ouvrant à des destinations plus exotiques.

Ce sont au moins 4 départs « Vols Vacances » que prévoient de mettre en place les Tours Opérateurs pour la saison 2011 avec, **au programme, des vols charters pour la Jordanie, Marrakech, la Crête et la Croatie.** Des perspectives de développement de lignes saisonnières vers Nice et Ajaccio sont également attendues tous les samedis, à partir d'avril 2011 en partenariat avec l'aéroport de Limoges.

Quant à la compagnie lowcost jet2.com, elle assurera pendant l'été 2011 deux vols aller-retour par semaine entre Brive et Manchester, les mardis et samedis. Après six mois d'existence, le bilan est jugé encourageant : **plus de 6000 passagers auraient voyagé sur la compagnie CityJet** et ainsi transité par le nouvel aéroport. Quant aux vols sur Paris, ils conquièrent progressivement le public lotois. Au total ce sont 23 000 passagers qui ont utilisé la nouvelle plate-forme. Doucement mais sûrement, l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne prend son envol.

UNE AGGLO, UN BASSIN DE VIE

A l'heure où la réforme territoriale doit faire évoluer le paysage des collectivités, la cérémonie des vœux était l'occasion pour le président de donner sa vision d'un territoire « qui exprime un projet politique ». Géographiquement, l'Agglo doit s'organiser autour du carrefour A20 et A89, des zones d'activité, et des équipements structurants : aéroport, le pôle d'échanges intermodal mais aussi le lac du Causse. Mais au delà du périmètre, c'est le projet de territoire qui est primordial. L'occasion de s'interroger sur les domaines de compétence de l'Agglo de demain pour être un « espace de développement économique, solidaire, équilibré et ouvert ».









CERTIFIÉE DURABLE

La station d'épuration de l'Agglo de Brive a été certifiée par un organisme indépendant, Arcet Notation. Cette certification positionne l'usine de traitement des eaux de l'Agglo comme un équipement public de référence en matière de développement durable.
Elle constitue un véritable encouragement pour l'Agglo à poursuivre sa démarche Agenda 21 et à continuer réflexions et actions pour garantir un système d'assainissement qui protège la santé humaine et préserve notre cadre de vie.



DES FAMILLES ECLAIRÉES

PENDANT UN MOIS, VINGT FAMILLES DE L'AGGLO SE PRÊTENT À UNE EXPÉRIENCE POUR RÉDUIRE LEUR CONSOMMATION EN ÉLECTRICITÉ. LE PARI : MOINS 10% SUR LA FACTURE.

L'Espace Info Energie de l'Agglo de Brive a mis en place cet hiver un projet pilote : un jeu participatif autour des économies d'énergie dans l'habitat.

C'est un pari bon pour le portefeuille, mais aussi pour la planète. La Communauté d'agglomération de Brive a proposé à vingt foyers volontaires une expérimentation de quatre semaines sur leur consommation d'électricité. Ces familles ont à leur disposition un appareil nommé « éconmètre », qui leur permet de mesurer précisément l'énergie consommée par leurs appareils domestiques, et de mieux appréhender le coût d'utilisation de ces derniers. Ils bénéficient également des conseils et de l'accompagnement de l'Espace Info Energie.

La première mission est d'analyser, grâce à une grille de relevés, les consommations électriques d'un grand nombre d'appareils domestiques : réfrigérateur, lave-linge, lave-vaisselle, TV, lecteur DVD, etc. L'objectif, au final, est d'adopter les bons réflexes permettant de réduire sa facture, notamment en ce qui concerne l'utilisation au quotidien de ces appareils extrêmement énergivores, qui font aujourd'hui partie de notre environnement familier.

Le cumul de ces petits gestes permet de viser une économie qui peut aller jusqu'à 10 % de moins sur la facture d'électricité. Les participants ont gagné, en plus de l'éconmètre, un lot « éco-produits ». L'Agglo entend ainsi démontrer qu'en adoptant des mesures simples, il est possible de réaliser des économies d'énergie importantes et de réduire son impact sur l'environnement, sans pour autant toucher à son confort.

BRÈVES

UNE NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉS AU FOURNEAULT



Inaugurée le 17 juin 2010, la nouvelle zone est située en entrée de ville, à proximité du tissu urbain et visible depuis l'autoroute. À vocation artisanale et commerciale, facilement connectable au réseau Internet haut débit, cette zone répond à la volonté de qualité environnementale récemment déployée par l'Agglo. 8 lots sont à commercialiser.

VISITES ÉNERGIQUES

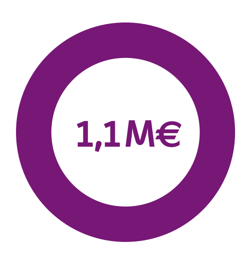


Journées portes ouvertes avec l'Espace Info Energie de Brive. Au programme, des exemples concrets de réalisations : un système solaire thermique au Collège Jean Lurçat à Brive et une maison bio-climatique à Chasteaux, en auto-construction avec briques en terre crue, toiture végétalisée, isolants « bio-sourcés »... L'expérience des propriétaires et les conseils neutres des agents de l'Agglo ont su satisfaire la curiosité du public.

UN SITE 100% GAILLARD

L'office du tourisme de Brive et son Pays s'est doté d'un nouveau site depuis novembre 2010. Conçue pour répondre au mieux aux attentes des touristes, plus intuitive et résolument collaborative, cette nouvelle version est interfacée avec des réseaux sociaux comme Facebook. Désormais, vous pourrez laisser vos commentaires sur notre belle destination, consulter les avis et photos de touristes qui ont séjourné à Brive grâce aux liens vers Tripadvisor et Flick'r.

www.brive-tourisme.com



C'EST LE MONTANT INVESTI PAR L'AGGLO POUR LES TRAVAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SUR LES 2,85 M€ DU CHANTIER DE L'AVENUE DE LA RIANTE BORIE À MALEMORT. ILS METTENT FIN À DES REJETS DIRECTS ET SYSTÉMATIQUES D'EAUX USÉES DANS LA CORRÈZE, POUR UN RIANT ENVIRONNEMENT.

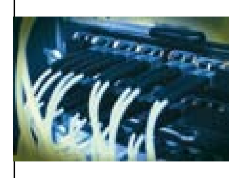
TOUR D'HORIZON



De fortes disparités subsistent sur le territoire, même si moins de 1% des lignes ne sont pas éligibles au haut débit, et seulement 6% fonctionnent avec des débits dégradés. L'accès au haut et très haut débit constitue un maillon essentiel de l'aménagement du territoire et une bataille contre la fracture numérique comme l'explique Jean-Pierre Bernardie, vice président en charge des TIC : « *L'attractivité d'un territoire, d'une zone d'activité, d'une zone urbaine, passe par le haut et le très haut débit* ».

...mais des avancées concrètes dès 2012

Sur Cosnac, pour un coût total d'environ 460 K€, ce sont 241 lignes qui seront rendues éligibles à l'ADSL d'ici 2012, et pas moins de 744 foyers qui bénéficieront d'un débit supérieur à 2 Mb/s. À Saint-Viance, pour un peu moins de 150 K€, 450 lignes verront leur débit encore amélioré.



REPÈRES

FIBRE OPTIQUE

contrairement à la technologie ADSL sur cuivre, la fibre optique permet de transporter des données sur de très longues distances, quasiment sans atténuation du signal

NŒUD DE RACCORDEMENT ABONNÉ (NRA) OU RÉPARTITEUR

Appareil utilisé pour répartir les lignes de téléphones entre tous les abonnés.

RÉSEAU FTTH

pour Fiber To The Home (« fibre jusqu'au foyer », ou « fibre optique à domicile »). Réseau de télécommunications dont la partie terminale (arrivant à l'abonné) est constituée de fibres optiques.

HAUT DÉBIT

(définition Arcep) : débit nominal supérieur ou égal à 512 kbit/s

TRÈS HAUT DÉBIT

il permet en théorie de proposer des débits de plusieurs centaines de Mbit/s voire de plusieurs Gbit/s à chaque utilisateur, débits limités en pratique.



LE HAUT DÉBIT SORT DE L'OMBRE



FIN 2010, LA FRANCE COMPTAIT PLUS DE 20 MILLIONS D'ABONNÉS INTERNET À HAUT DÉBIT, UNE HAUSSE ANNUELLE D'ENVIRON 10%. UNE CROISSANCE QUI CACHE POURTANT DE NOMBREUSES ZONES, DITES «BLANCHES», NON IRRIGUÉES PAR CETTE TECHNOLOGIE OU À FAIBLE DÉBIT. NOTAMMENT SUR NOTRE TERRITOIRE... MAIS PLUS POUR LONGTEMPS !

Permettre aux particuliers, aux entreprises et aux administrations de l'ensemble du territoire d'accéder au haut débit, voire au très haut débit, c'est l'ambition affichée de l'Agglo.

Une politique volontariste qui s'articule autour de la montée en débit couplée à la construction d'un réseau FTTH sur le territoire communautaire. Ce chantier gigantesque vise à offrir une parité d'accès aux Technologies de l'information et de la communication, et à soutenir le développement du bassin de vie.

Un premier pas engagé : la montée en débit. Via le syndicat mixte Dorsal, le dégroupage de quatre Sous-Répartitions* France Télécom de la commune de Cosnac et d'un Nœud de Raccordement Abonné* de la commune de Saint-Viance sont en cours ; le dégroupage du NRA de Dampniat est également à l'étude. L'arrivée de la fibre optique à ces installations permet de fournir un service haut débit à des internautes jusqu'ici inéligibles, d'augmenter les débits des foyers mal desservis et d'introduire le Triple-Play (Internet, téléphone, Télévision).

Un défi technologique, le passage au très haut débit. Il repose sur la mise en place de fibres optiques, et ce au plus près des usagers : le FTTH, la fibre à l'abonné. L'Agglo, avec le soutien financier de la Caisse des Dépôts et Consignations, a mandaté Dorsal pour une étude concernant les zones denses et tous les centres bourgs de l'Agglo, soit environ 65% des foyers (un peu plus de 31 000 prises). L'objectif est de proposer des connexions Très Haut Débit 100% fibre à ces foyers. Une fois la fibre optique dans les centres bourgs et jusqu'aux répartiteurs à proximité, on augmente le débit des autres lignes ADSL. Par capillarité, tout le territoire profiterait de cet outil et les disparités numériques seraient gommées.

A suivre. Dans le cadre du programme national très haut débit, l'Etat prévoit de mobiliser 2 milliards d'euros au titre du grand emprunt pour de tels investissements. L'Agglo de Brive a défendu son projet devant le commissaire général à l'investissement. Avec le syndicat Dorsal, elle a fait connaître par courrier son intention de co-investir pour le réaliser. De son coté, France Telecom a manifesté son intention d'investissement sur l'ensemble de l'Agglo... L'opérateur historique aura donc 5 ans pour respecter son engagement. Dans ce contexte très fébrile et incertain, l'Agglo aura particulièrement à cœur de veiller à un traitement équitable de son territoire.



LE COUP DE POUCE DE L'AGGLO À UV GERMI

L'AGGLO DE BRIVE SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES. DEPUIS 2010, UNE DE SES ACTIONS CONSISTE À LEUR OCTROYER DES AVANCES REMBOURSABLES. UV GERMI, ENTREPRISE DE RECHERCHE APPLIQUÉE DANS LE DOMAINE DES ULTRA-VIOLETS, EST LA PREMIÈRE À BÉNÉFICIER DE CE NOUVEAU DISPOSITIF. ANDRÉ BORDAS, LE PDG, REVIENT SUR CE « COUP DE POUCE BIENVENU ».

40 000 euros. C'est la somme que l'Agglo de Brive a attribué en 2010 à la société UV Germi, sur le principe d'une avance remboursable avec un taux d'intérêt à 0%. « *C'est bien que l'Agglo aide les PME du bassin de Brive*, explique André Bordas, son directeur. *C'est un sérieux coup de pouce qui nous permet d'avancer* ».

UV Germi fait de la recherche appliquée sur les ultraviolets traitant l'eau et l'air, et commercialise différents types de produits réacteurs, servant par exemple à déchloraminer les eaux de piscines. Certaines applications concernent l'eau potable et l'élimination des bactéries les plus résistantes comme les protozoaires.

***« Pour continuer notre travail sur l'eau potable,** nous devons faire homologuer nos machines en Allemagne, afin de satisfaire à une norme européenne. C'est une obligation de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments. Et cela a un coût, 300 000 €* ». Une démarche tournée vers le futur : « *UV Germi compte parmi les entreprises françaises à la pointe de cette technologie*, raconte encore André Bordas. *Nous sommes installés sur la ZAC de La Nau depuis deux ans. Notre société, qui compte dix personnes, est en pleine expansion, mais cet agrément européen est incontournable pour continuer notre développement, notamment à l'international. Cette somme va nous permettre de créer de 5 à 10 emplois* ».

Avec les avances remboursables, l'Agglo mise résolument sur l'avenir et le développement économique de son territoire.



C'EST LE MONTANT DE L'AVANCE REMBOURSABLE ATTRIBUÉE EN DÉCEMBRE DERNIER À L'ENTREPRISE « LES PLAISIRS PÂTISSIERS »

BRÈVES

STARTECH : LA PÉPINIÈRE A UN AN



Située dans la zone du Mazaud, la pépinière d'entreprises Startech a fêté son premier anniversaire le 19 novembre 2010. Dédiée à l'électronique la vocation de Startech est de consolider les entreprises en création pendant les deux premières années de leur activité.



LA DCT



Opération de soutien au commerce, à l'artisanat et aux services de proximité, "Impulsion", la DCT du Pays de Brive, regroupe 23 communes et un potentiel de 1 300 entreprises.
La DCT 1ère génération, qui a couru de 2008 à 2010, aura permis à 86 projets d'être soutenus grâce à des aides directes, sans compter l'organisation d'animations venant en renfort des associations de commerçants et artisans. Impulsion, représente plus de 430 000 euros de fonds publics investis en aides aux entreprises et animations du territoire.

BRIVE PLAGE FESTIV'ALL NOUVELLE FORMULE

Comme annoncé, la 8ème édition de Brive Plage Festiv'All nous réserve quelques surprises…
Au cœur du centre-ville de Brive, le festival Brive Plage accueille chaque année plusieurs grands artistes pour des concerts aux styles très variés : Kassav' en 2005, Yuri Buenaventura en 2007, Johnny Clegg en 2008, Magic system, Anaïs et Yvan le Bolloc'h en 2009, Guem, Salif Keita, Pep's, Tom Frager, Diam's, Florent Pagny en 2010 !

Cette année, le festival débutera les 22 et 23 juillet 2011 par deux soirées de concerts têtes d'affiche ! Pour ces deux dates, 3 artistes se produiront sur la scène de Brive Plage Festiv'All pour deux belles soirées en perspective!
A partir du 24 juillet et jusqu'au 6 août, Brive Plage Festiv'All proposera toujours des tournois sportifs, un espace enfant, des concerts gratuits…le tout dans une ambiance festival.
Vivement cet été !

Toutes les infos sur **www.brive-plage.com** et sur la page facebook **www.facebook.com/brive.plage.festival**

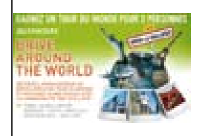


BRÈVES



150 BOUGIES POUR LE CHEMIN DE FER A BRIVE

Il y a 150 ans, le 17 septembre 1860, le train arrivait à Brive. Pour marquer cet anniversaire, collectivités et transporteurs ont conçu en liaison étroite un programme dense et varié. Expositions, animations, théâtre de rue, concerts, conférences ont rythmé cette célébration à proximité de la gare comme dans le centre-ville. L'Agglo a tenu à mettre particulièrement à l'honneur l'étoile ferroviaire de Brive avec la conférence « Imaginer les mobilités de demain : quel avenir pour le ferroviaire ? ».



BRIVE AROUND THE WORLD, IL EST ENCORE TEMPS DE PARTICIPER !

1 tour du monde en 6 étapes pour 2 personnes à gagner !
Paris – Kuala Lumpur – Bangkok - Tokyo –Honolulu – San Francisco – New York
Jusqu'au 10 mars 2011, postez sur l'onglet jeu concours de la page Facebook 100% Gaillard une vidéo, un poème, une photo ... pour défendre votre candidature au poste d'Ambassadeur de Brive dans le monde !
Le 29 mars 2011, un jury élira le vainqueur du tour du monde pour 2 personnes parmi les meilleures contributions.
Bonne chance !



PASSÉO 1 BILLET UNIQUE ENTRE BRIVE ET TULLE

La Région Limousin, l'Agglo de Brive et la Ville de Tulle lancent un nouveau service : Passéo, un billet unique qui offre un accès illimité au bus et au train entre Brive et Tulle. Un seul billet pour plusieurs moyens de transports, quoi de plus simple ? Sa tarification attractive et ses deux « formules » : Passéo jour à 7 € et Passéo mensuel à 69, 40 €, ont été conçus pour favoriser l'utilisation des transports en commun.
Dès le 28 mars 2011, Passéo sera disponible en gare, aux guichets et Distributeurs de billetterie régionale de Brive et de Tulle, au point Infobus de Brive. Toutes les infos seront disponibles sur **www.passeo.fr.**



PDU

MOINS DE POLLUTION, PLUS DE MOBILITÉ

C'EST UN PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DYNAMIQUE, AMBITIEUX ET RÉSOLUMENT TOURNÉ VERS L'AVENIR QUI A ÉTÉ APPROUVÉ DÉFINITIVEMENT LE 17 DÉCEMBRE DERNIER.

Un changement progressif des habitudes de déplacement dans notre agglomération : voici ce que prône le nouveau Plan de déplacements urbains (PDU) de l'Agglo de Brive. S'il n'est pas question de supprimer la voiture particulière, qui reste indispensable dans un certain nombre de circonstances, il s'agit de redonner leur place aux transports collectifs et aux modes de transports doux que sont la marche à pied et le vélo.

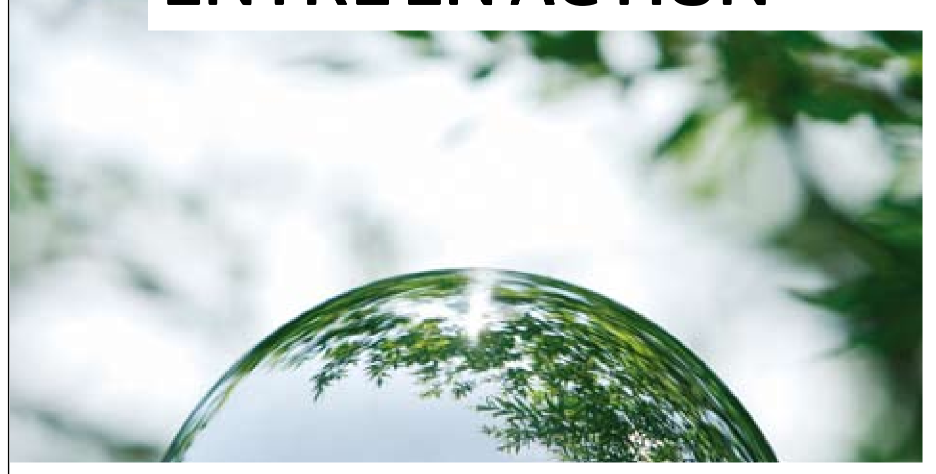
Une ambition pour l'avenir. Le PDU de l'Agglo de Brive, à travers 33 actions, exprime une vision résolument moderne de la mobilité et de l'avenir : mieux vivre l'agglomération et en faciliter l'accès, tout en réduisant les impacts de nos déplacements sur l'environnement. Ce programme ambitieux sera mis en œuvre sur une période de dix ans, en fonction des capacités financières de l'Agglo et des chantiers qui seront déjà engagés par les autres collectivités.

Dans la continuité. En effet, certaines actions ont d'ores et déjà été réalisées par anticipation : le cadencement du TER entre Brive et Tulle, le nouveau réseau Libéo, le schéma directeur cyclable, ou encore le renouvellement de la flotte de bus dédiés au transport urbain. Sans oublier la réalisation du plan de circulation de Brive et de nombreux tronçons du réseau cyclable : plus de 10 km supplémentaires sur Brive et Malemort fin 2010.

Une plus grande facilité d'accès. L'Agglo travaille par ailleurs à la mise en place pour le printemps d'un ticket unique entre les réseaux de transports urbains de Brive et Tulle, Libéo et TUT, et le TER. 2011 devrait également voir le lancement d'études pour la réalisation de parkings-relais aux portes de la zone urbaine, et d'une plate-forme de dépose pour les cars scolaires. Une belle équation à résoudre pour l'Agglo : moins de pollution et plus de mobilité…



L'AGENDA 21 ENTRE EN ACTION



L'ANNÉE 2010 ÉTAIT L'ANNÉE DE LA CONCERTATION. PLUSIEURS ATELIERS THÉMATIQUES PROPOSÉS PAR L'AGGLO AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ONT RÉUNI DE NOMBREUX CITOYENS DÉSIREUX DE S'IMPLIQUER DANS L'ÉLABORATION DE SON AGENDA 21. 2011 SERA L'ANNÉE DE LA CONCRÉTISATION.

Entre réunions publiques et ateliers thématiques, l'année 2010 a été riche en concertations autour de l'Agenda 21 de l'Agglo de Brive. Ces ateliers de travail ont réuni agents de l'Agglo, élus, acteurs du territoire et citoyens, autour de différentes thématiques : développement économique responsable, habitat et solidarités ou encore environnement et urbanisme. Les idées ont fusé, et l'Agglo entend bien, maintenant, les mettre en œuvre.

Une démarche participative. Une dernière réunion publique a rassemblé en juin dernier quelque 70 personnes, et a démontré un bilan plus que positif de la participation citoyenne. L'occasion également de constater que certaines idées étaient déjà mises en œuvre ou amorcées par l'Agglo : le développement des parkings relais, par exemple, déjà prévu dans le Plan de Déplacements Urbains. Certaines zones d'activités, comme le Parc d'entreprises Brive-ouest (PEBO) et la zone du Fourneault, s'inscrivent d'ores et déjà dans une démarche environnementale. En ce qui concerne l'eau, l'Agglo a bien avancé le renouvellement des branchements en plomb sur Brive. Autre exemple : la valorisation de l'habitat existant, problématique déjà portée par l'Agglo avec l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) avec le concours et l'accompagnement de la Maison de l'habitat.

Et tout cela n'est qu'un début. À l'issue de cette phase de démocratie participative, les élus du Conseil Communautaire ont validé de nouvelles actions à inclure dans l'Agenda 21. Le projet sera soumis au vote de validation lors du Conseil communautaire d'avril prochain. Puis, le programme d'actions sera présenté aux citoyens. Enfin, c'est en mai prochain, que sera effectué le dépôt de cet Agenda 21 pour sa reconnaissance au niveau national. Et bien évidemment, chaque citoyen peut continuer d'exprimer ses idées sur le site internet de l'Agglo.

(www.agglo-brive.fr).

PAROLE DE CITOYEN

Jérôme Farges, 34 ans, citoyen engagé

APPORTER MA PIERRE À L'ÉDIFICE



« Je suis né et j'ai grandi à Brive, dans le quartier de Tujac. Parti plusieurs années pour des études d'aménagement du territoire, je suis revenu vivre ici. Et, l'an dernier, j'ai pu remarquer les affiches nous invitant à la concertation sur l'Agenda 21. J'ai immédiatement adhéré à cette démarche, et j'ai surtout remarqué la volonté très forte d'agir des élus. Pourquoi alors ne pas apporter ma contribution à cet édifice ?
À plusieurs reprises, certains agents chargés de ce projet m'ont contacté afin de rediscuter de certaines de mes idées : piétonnisation du centre ville, covoiturage, pistes cyclables, etc. D'autres thèmes tout « bêtes », comme installer le wifi dans la gare, pour améliorer le confort des voyageurs. Je pense que le sujet des transports est un point structurant pour un projet de cette envergure. Le défi est de savoir anticiper le choix des infrastructures, et non d'attendre que les gens les réclament. Le projet est ambitieux, mais pas utopique. Mettre en place des relais sur le terrain afin que les projets puissent prendre forme. Mais la prise de conscience existe, j'en suis d'ailleurs un exemple. »

PAROLE D'ÉLUE

Patricia Broussolle, 1ère vice-présidente à déléguation générale de l'Agglo

UN SUIVI CONSTANT

« Après plusieurs mois de préparation, nous entrons dans la phase active de notre démarche Agenda 21. La participation des citoyens aux différents ateliers organisés témoigne de l'intérêt qu'ils portent au développement durable de notre territoire.
L'Agenda 21 sera désormais le fil rouge de toute action publique menée par l'Agglo : il guidera ses décisions, ses prises de position, ses délibérations.
Pour le faire vivre, nous veillerons à en assurer le suivi. Au moins une fois par an, nous ferons le bilan des actions engagées, nous évaluerons les retombées de chacune, nous les redimensionnerons dans le cadre d'une participation citoyenne, sans laquelle un Agenda 21 perd sa vocation et son sens. »





L'AGGLO DÉCRYPTE

LA MAISON DE L'HABITAT

PASSEZ NOUS VOIR

Depuis que l'Agglo a ouvert sa Maison de l'habitat en 2006, vous êtes nombreux déjà à avoir vu vos démarches simplifiées. Habitants du bassin de Brive ou futurs arrivants, vous souhaitez vous informer, avoir des réponses concrètes, vous faire accompagner dans vos projets de construction, de rénovation, de vente ou de location, la Maison de l'habitat est faite pour vous. Pour preuve.

Tout peut être complexe en matière de logement ; les acteurs sont nombreux et parfois difficiles à identifier ; les dispositifs en vigueur ou les aides existantes évoluent, changent, se multiplient ; les dossiers administratifs et techniques sont difficiles à monter. Pourtant, se loger au mieux demeure une priorité.

UN GUICHET UNIQUE POUR L'HABITAT

> UNE INFORMATION CLAIRE ET CENTRALISÉE POUR LES USAGERS

La Maison de l'habitat est une structure d'orientation et d'accompagnement : véritable guichet unique, elle facilite depuis 5 ans maintenant les démarches du public, habitants ou futurs habitants du bassin de Brive. Renseigner, informer, orienter et accompagner les usagers dans leur projet de logement, telles sont les missions confiées à la Maison de l'habitat.

> VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ET SOUHAITEZ RÉNOVER ?

Dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui offre des conditions favorables et incitatives pour l'amélioration ou la réfection de logements existants, vous pouvez bénéficier d'aides financières encore plus avantageuses, avec une aide de la collectivité. Attention cependant, cette opération prend fin au mois de mars 2011, mais les dossiers en cours continueront bien sûr d'être suivis. Dans le cadre de la Charte Qualité Habitat, cahier de recommandations concrètes en matière d'intégration urbaine et paysagère, vous pouvez profiter de primes. Les primes pour le « recours d'un architecte », les primes « travaux prescrits » ou les primes « travaux de toiture ardoise » sont autant de dispositifs mis en place par l'Agglo pour vous aider à mieux intégrer votre habitat sur un territoire préservé, mieux le concevoir et le rendre plus respectueux de l'identité locale.



> LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH) subventionne des travaux d'amélioration, des travaux visant des sorties d'insalubrité ou des travaux d'accessibilité, notamment pour des personnes dépendantes. Vous pouvez découvrir les déperditions d'énergie en toiture de votre résidence grâce à l'opération de thermographie aérienne. Un thermicien pourra vous informer sur les possibilités d'accompagnement technique et financier.

> VOUS SOUHAITEZ FORMULER UNE DEMANDE POUR UN LOGEMENT SOCIAL ?

Venez, vous serez aidé pour monter votre dossier administratif. La Maison de l'habitat se chargera de le transmettre à l'ensemble des bailleurs partenaires.

PAROLE D'ÉLUE

Dominique Noailletas, vice-présidente de l'agglomération en charge de l'habitat (PLH) et la valorisation du patrimoine.

« Avec cette structure qu'est la Maison de l'habitat, chacun peut disposer de manière simple et rapide de toutes les informations concernant le logement. Pour le locataire qui cherche un logement social, le propriétaire qui souhaite louer en limitant les risques, ou faire des travaux pour améliorer l'efficacité énergétique de son logement, la Maison de l'habitat constitue une adresse unique pour faciliter l'ensemble de ces démarches.
C'est aussi un espace ressource pour les 15 communes de notre agglomération. Certaines disposent d'administrations d'une taille suffisante pour accompagner leurs administrés sur les questions d'habitat et de logement. Mais il n'en va évidemment pas de même pour les petites communes de notre agglomération qui ont des équipes modestes. La Maison de l'habitat est ainsi une illustration exemplaire de la collaboration entre nos collectivités et avec l'ensemble du tissu des acteurs du logement de notre agglomération. Mais nous le savons aussi, la Maison de l'habitat n'aurait pas de sens si les acteurs du logement ne se l'appropriaient pas, s'ils n'apportaient leur contribution pour mener à bien ce projet »

> VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ET VOUS SOUHAITEZ AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT ?
L'Espace Info Energie vous aide à y voir plus clair, que ce soit sur les aides accordées dans ce domaine ou pour faire les bons choix et vous informer sur les solutions innovantes, économiques et efficaces.

> ET CE N'EST PAS TERMINÉ.
En parallèle de cette mission de conseil auprès du grand public, la Maison de l'habitat propose un espace à tous les organismes professionnels liés au logement, véritable lieu de rencontres et d'échanges. Une façon de favoriser les synergies entre acteurs publics (Association Pact Arim, Agence départementale d'information sur le logement, Clés Accueil Limousin...) au bénéfice du grand public.

> LE PLUS DE LA MAISON DE L'HABITAT.
C'est un lieu d'expositions temporaires sur le thème de l'habitat, de l'urbanisme et du cadre de vie. Au programme à partir de mars : les économies d'énergie, et notamment tous les petits gestes simples au quotidien pour diminuer sa consommation d'électricité.
Une bibliothèque présente des ouvrages spécialisés qui peuvent vous être prêtés, et met à votre disposition des guides de l'ADEME ou de l'Agglo, le dernier en date étant sur les éco-gestes.

MAISON DE L'HABITAT,
ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h,
Dans les locaux de l'Agglo,
1 avenue Léo Lagrange à Brive-la-Gaillarde
Tél. : 05 55 74 08 08
E-mail : maison.habitat@agglo-brive.fr

PERMANENCES À LA MASION DE L'HABITAT

- **ADIL 19,** Agence Départementale pour l'Information sur le Logement : **le mardi de 9h à 12h**
- **PACT ARIM,** réseau associatif national au service des personnes et de leur logement : **le jeudi de 14h à 16h**
- **CLE ACCUEIL LIMOUSIN**, agence immobilière à vocation sociale : **le jeudi de 14h à 16h**
- **ISSOT RIERA :** Suivi des dossiers OPAH, **le jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous.**



2 777 CONTACTS
29% DES DEMANDES SUR LA RÉNOVATION
23% DES DEMANDES LIÉES À L'ESPACE INFO ENERGIE
17% DES DEMANDES LIÉES À LA LOCATION
34 DOSSIERS D'AIDE À L'ACCESSION SOCIALE POUR
113 K€ DE SUBVENTIONS VERSÉES
7 PRIMES VERSÉES DANS LE CADRE DE LA CHARTE QUALITÉ : **7,7 K€**





PROCHAIN RDV

AVRIL 2011
participation au salon de l'Habitat (cf. agenda p.26)



FAITS MARQUANTS

2004
Inscription du projet de Maison de l'habitat au 1er PLH de l'Agglo

27 FÉVRIER 2006
Ouverture de la Maison de l'habitat et de son Espace Info Energie

1ER AVRIL 2009
Renforcement de l'Espace Info Energie avec le recrutement d'un thermicien

17 AVRIL 2009
Résultats de la thermographie aérienne réalisée sur les zones denses de l'Agglo

SEPTEMBRE 2010
1ère édition de la fête de l'énergie

HIVER 2010/2011
Expérimentation sur les gestes du quotidien visant à réduire la consommation d'électricité

2011
Réflexion sur l'élargissement des permanences et sur un nouveau dispositif d'aide à l'accession.





Un principe : ne pas laisser une question sans réponse

Quel que soit le type d'interrogation qui pousse les habitants à venir, nous sommes fidèles à un principe : si nous ne disposons pas de l'information demandée, nous faisons toujours le nécessaire pour la trouver, quitte à rappeler les personnes concernées.







2010 PACT ARIM
SUR BRIVE : 29 PROJETS AIDÉS
324 K€ DE TRAVAUX INDUITS
41 FINANCEMENTS À HAUTEUR DE **64,6 K€**
SUR LE RESTE DE L'AGGLO :
35 PROJETS AIDÉS
278 K€ DE TRAVAUX INDUITS
49 FINANCEMENTS À HAUTEUR DE **70,7 K€**

LE PACT ARIM

Le PACT Corrèze est une association départementale adhérente à la Fédération des PACT « Bâtisseurs de solidarités pour l'habitat ». Premier réseau d'amélioration de l'habitat au service des personnes, le PACT est actif en Corrèze depuis près de 30 ans. Son action place la personne au cœur de son projet pour répondre, en matière d'habitat et de cadre de vie, à ses besoins, ses usages et ses ressources.

Entretien avec Mme Poumier, conseillère habitat PACT en permanence tous les jeudis de 14h à 16h à la Maison de l'habitat :

« Nos permanences s'adressent principalement aux propriétaires de conditions modestes souhaitant améliorer ou adapter leur logement à leurs besoins, notamment dans le cadre du maintien à domicile. Les travaux d'adaptation d'accessibilité et d'amélioration thermique sont ainsi encouragés. Nous apportons conseils et informations sur les critères techniques et économiques d'accès aux aides financières existantes. Nous intervenons au cas par cas : chaque situation et chaque dossier est différent. Les personnes qui ont un projet d'habitat doivent venir s'informer et faire leurs démarches avant d'engager les moindres travaux. Après analyse des demandes, nous montons les dossiers qui sont déposés auprès des différents financeurs mobilisables : ANAH, conseil général, caisses de retraite, Provicis Limousin. Nous conseillons et accompagnons les personnes jusqu'à la perception des aides. Nous leur proposons les services techniques et les orientons vers les dispositifs adaptés à leurs besoins. Il existe tout un panel d'aides, subventions ou prêts sans intérêt, et il est important que les personnes passent nous voir pour que nous puissions les aider dans leurs démarches techniques, administratives et financières. Nous sommes là pour les accompagner et les conseiller dans la réalisation de travaux de qualité dans les meilleures conditions de financement. »

TÉMOIGNAGES

« C'EST NOTRE SENSIBILITÉ AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT, DOUBLÉE DE L'OPPORTUNITÉ D'UNE SOLUTION PHOTOVOLTAÏQUE QUI S'EST PRÉSENTÉE AU MOMENT DE REFAIRE LE TOIT DE NOTRE MAISON. MAIS ENCORE FALLAIT-IL CONNAÎTRE NOS DROITS ET NOS DEVOIRS SUR CE PROJET. À LA MAISON DE L'HABITAT, NOUS AVONS EN DEUX VISITES ÉTÉ RENSEIGNÉS SUR TOUT CE QUE NOUS POUVIONS ENVISAGER ET LES AIDES AUXQUELLES NOUS POUVIONS PRÉTENDRE. SANS EUX, JAMAIS NOUS N'Y SERIONS ARRIVÉS. »

SIMONE ET JEAN-MARC

« SANS TRAVAIL, IL EST IMPOSSIBLE DE TROUVER UN LOGEMENT. LA MAISON DE L'HABITAT M'A VRAIMENT PERMIS DE REBONDIR. ILS M'ONT MISE EN RELATION AVEC CLÉS ACCUEIL LIMOUSIN ET AIDÉE À REMPLIR MON DOSSIER. CETTE AGENCE M'A PROPOSÉ UN APPARTEMENT DONT LE LOYER ÉTAIT ADAPTÉ À MES REVENUS ET QUI PERMETTAIT DE ME LOGER DÉCEMMENT, MON PETIT GARÇON ET MOI-MÊME. CE SONT VRAIMENT DES PERSONNES ACCUEILLANTES ET SANS PRÉJUGÉS. »

CAROLE, 30 ANS



LEXIQUE

ANAH : Agence nationale de l'habitat
CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Organisme départemental qui conseille collectivités et particuliers et a un rôle d'information.
OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat
PLH : Programme local de l'habitat, principal dispositif en matière de politique du logement



102 LOGEMENTS LOCATIFS RÉHABILITÉS
321 SUBVENTIONS ATTRIBUÉES
2,6 M€ DE TRAVAUX ENGAGÉS PAR LES PROPRIÉTAIRES
1,3 M€ DE SUBVENTIONS DE L'ANAH
263 K€ DE SUBVENTIONS DE L'AGGLO



TÉMOIGNAGE

« ORIGINAIRES DU NORD DE LA FRANCE, BERTRAND GILLE ET SON ÉPOUSE SONT ARRIVÉS SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLO EN 2009. ILS Y ONT ACHETÉ UN TERRAIN ET ONT DÉCIDÉ DE FAIRE CONSTRUIRE LEUR RÉSIDENCE PRINCIPALE, UNE MAISON BIOCLIMATIQUE. C'EST EN JUIN 2009 QU'ILS OUVRENT LA PORTE DE LA MAISON DE L'HABITAT POUR LA PREMIÈRE FOIS.
LA PREMIÈRE D'UNE ASSEZ LONGUE SÉRIE DE VISITES DONT BERTRAND GILLE AIME À DIRE QU'« ELLES ONT TOUJOURS ÉTÉ TRÈS PROFITABLES POUR LES AIDER DANS LEUR PROJET. CHOIX DES ARTISANS AYANT UN LABEL, EXPLICATION SUR LES AIDES ENVISAGEABLES, INFORMATIONS… COMMENTE BERTRAND GILLE, ET J'EN OUBLIE CERTAINEMENT. AUJOURD'HUI NOTRE MAISON EST PRESQUE TERMINÉE ET C'EST AVEC LE CONCOURS DE LA MAISON DE L'HABITAT ET DES INTERLOCUTEURS PROFESSIONNELS QUE NOUS Y AVONS RENCONTRÉS. »

BERTRAND GILLE ET SON ÉPOUSE »



UN PARTENAIRE JURISTE POUR UN CONSEIL PERSONNALISÉ

L'ADIL (Association départementale pour l'information sur le logement) est une association loi 1901. Elle comporte une centaine de centres d'information et quelque 700 permanences répartis sur 75 départements. Sa particularité, être soutenue par le Ministère du Logement. À ce titre, l'ADIL a une mission d'intérêt général autour de trois axes : l'information aux particuliers sur toutes les problématiques liées au logement, une fonction d'expert qui consiste à apporter un conseil aux organismes institutionnels et collectivités et une mission de coordination des politiques sociales en faveur des personnes défavorisées. Partenaire de la Maison de l'habitat de l'Agglo depuis maintenant trois ans, l'ADIL y tient une permanence chaque mardi matin de 9h à 12h.
« *Notre rôle*, explique Frédéric Patrat, directeur de l'ADIL 19 *est celui de conseil en matière de logement. Chacun peut y venir pour avoir des conseils financiers ou juridiques relatif à l'habitat, au sens large du terme* ». Location, accession, litiges, calcul d'allocations, contenu d'un contrat, la législation en matière de diagnostics, état des lieux, assurance, fonctionnement juridique d'un prêt … Les sujets sont vastes et variés. Depuis le début de son partenariat avec la Maison de l'habitat, ce sont quelque 3000 consultations réalisées sur le site.
« *J'essaie d'être la plus concrète possible dans les explications et les informations que je donne*, explique Agnès Toczek, une des trois juristes de l'antenne, *car les textes sont souvent difficiles à appréhender. C'est tout l'intérêt de notre mission, pouvoir informer les gens de façon pratique sur le droit et le financier. Nous n'avons jamais deux fois la même question, c'est ce qui est passionnant* ». Un métier ni linéaire, ni formaté où la routine n'existe pas. « *Une mission*, ajoute Frédéric Patrat, *qui nécessite de se mettre à la portée des textes pas toujours faciles à comprendre et de les expliquer. Car chaque individu a sa propre perception du juridique.Et, pas question de se substituer à l'usager, notre rôle est celui de conseil* ».





UN RÉSEAU **QUI BOUGE**



CINQ MOIS APRÈS LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU RÉSEAU LIBÉO VENU REMPLACER UN RÉSEAU VIEUX DE PLUS DE QUINZE ANS, L'AGGLO DE BRIVE ANNONCE UNE NOUVELLE ÉVOLUTION POUR ENCORE AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS DE SES HABITANTS.

Ajuster le réseau au plus près des besoins de déplacement de ses habitants, tel est le *credo* qui a conduit l'Agglo de Brive, après quelques mois d'exploitation du réseau Libéo, à faire évoluer certains services. Dès sa mise en place en septembre 2010, le réseau Libéo avait été mis sous surveillance, pour en détecter les imperfections, et voir les services se révélant, à l'usage, mal adaptés à la réalité de la demande. L'Agglo de Brive était en effet prête à étudier toutes les difficultés qui pouvaient lui être rapportées !

Nouvelles lignes, nouveaux horaires, nouvelles dessertes, tout est fait pour doter l'agglomération d'un réseau de transports attractif et compétitif et répondre aux difficultés rencontrées par les usagers… **Afin de répondre à un maximum de demandes,** l'Agglo de Brive, en coordination avec son délégataire Veolia Transport Brive, a donc décidé de :

- modifier les lignes 2 « Centre Commercial ouest – Parc du Moulin », et B « Les Rosiers – Bahuet »
- diviser la ligne 5 en deux et de créer une ligne 6 « Gare SNCF – Centre Commercial est » ;
- rajouter des rotations et modifier quelques horaires de la ligne 4 « Beylies Hautes - Centre Commercial Ouest » ;
- ajouter des arrêts au service du dimanche ;
- créer un transport à la demande (TAD) sur les coteaux sud de Brive.

Toutes ces améliorations et efforts développés pour simplifier l'usage du réseau doivent faire de Libéo une véritable alternative à l'utilisation systématique de la voiture pour tous les habitants de l'Agglo.

BRÈVES

UN SITE INTERNET DÉDIÉ : www.libeo-brive.fr.



Orienté à 100% vers les voyageurs, vous pourrez trouver sur ce site les plans et horaires de lignes desservies par Libéo, les informations trafic sur des lignes que vous empruntez, les offres tarifaires, les avantages du club partenaires ou encore le plan de l'ensemble du réseau. Vous pouvez aussi directement envoyer une demande d'information ou une réclamation.



À LA RENCONTRE DE LIBÉO



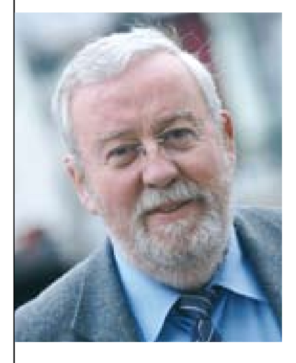
En partenariat avec les centres sociaux de la Ville de Brive, un bus Libéo et son personnel sont venus à la rencontre du public durant deux demi-journées d'informations dans les quartiers de Tujac et des Chapélies. Un moment d'échanges en toute convivialité autour d'un café pour expliquer comment fonctionne le nouveau réseau, comment lire un plan, où acheter les tickets …



NOUVEAUTÉ

Libéo voit la création d'un transport à la demande (TAD) sur les villages des coteaux sud de Brive. Pour permettre aux habitants de Chabannes, Le Mas, Siorat et des Rebières de se rendre à la place du XIV juillet, un nouveau service de transport à la demande vient d'être mis en place à raison d'un aller/retour le mercredi après-midi (départ 13h37, retour 16h53) et le samedi matin (départ 9H22, retour 11h38). Les TAD des coteaux sud de Brive desservent également l'arrêt de bus « Tassigny » pour donner l'opportunité aux habitants de se rendre plus facilement aux commerces et administrations situés autour de la place Thiers.

Vous trouverez dans ce numéro le plan et toutes les informations utiles concernant le réseau Libéo.



PAROLE D'ÉLU

Jean-Claude Farges, vice-président en charge des transports

Il est tout à fait normal qu'un réseau qui se met nouvellement en place évolue et qu'il connaisse des ajustements quelques mois après son lancement. En septembre 2010, on a eu du mal à être à l'heure pour les écoliers, mais des actions correctives ont vite été mises en place. Nous avons également été confrontés aux travaux en ville, comme ceux de l'avenue de Paris, qui ont un impact sur la ponctualité des bus. Des actions toutes simples comme un meilleur réglage de la durée des feux ont eu un effet important et positif sur la fluidité de la circulation, et ont contribué à rendre notre réseau plus fiable.



« Avec le PLH, nous tentons d'agir sur chaque maillon de la chaîne du logement pour faciliter le parcours résidentiel de tous les ménages. »

PLH

2010-2015 : LE NOUVEAU PLH DE L'AGGLO EST ARRIVÉ

L'HABITAT EST AUJOURD'HUI PLUS QUE JAMAIS AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE. DEMANDES DE LOGEMENTS INSATISFAITES, HAUSSE DES PRIX IMMOBILIERS, ÉTALEMENT URBAIN, ACCÈS AU LOGEMENT DES POPULATIONS MODESTES, DES JEUNES, RÉNOVATION DU PARC ANCIEN, SONT AUTANT DE PROBLÉMATIQUES PRÉSENTES SUR NOTRE TERRITOIRE AUXQUELLES S'INTÉRESSE LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH), ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ LE 24 JUIN 2010.

Développer les solidarités en offrant aux populations actuelles et futures les conditions d'un parcours de vie harmonieux : tel est l'objectif que s'est fixé l'agglomération. Établi à l'échelle du territoire communautaire, le PLH définit pour six ans objectifs et orientations, actions et moyens pour répondre aux besoins en logements et assurer entre les territoires une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre en logements. La mise en œuvre opérationnelle se fait ensuite en partenariat avec les communes et les bailleurs privés ou sociaux. Il contient notamment des objectifs quantifiés de logements locatifs conventionnés. Un gain de population qui profite à l'ensemble du territoire, un parc de logements sociaux publics insuffisant, la présence d'un parc de logements anciens dégradés. Ce sont là quelques uns des constats qui ont alimenté les discussions et les travaux pour l'élaboration de ce nouveau Programme local de l'habitat.

A quoi sert un PLH ?

Le Programme local de l'habitat sert à définir les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logement et à assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement à l'échelle de l'agglomération. En outre, il détermine pour chaque commune le nombre de logements sociaux à construire pour répondre aux besoins identifiés.

Quels sont les enjeux et quels objectifs?

Mieux répondre aux besoins en logements, favoriser la mixité sociale, assurer une répartition équilibrée des logements sur notre territoire. Une vraie dynamique en marche, pour habiter et vivre mieux dans notre agglo.

Dans le cadre de ce PLH établi pour une durée de 6 ans (2010-2015), les élus communautaires ont d'abord finalisé le diagnostic stratégique du territoire. Cette première phase de travail a permis de mettre en évidence les enjeux du territoire et de prioriser les objectifs suivants :

> soutenir la production de logements pour répondre aux besoins quantitatifs du territoire ;

> diversifier l'offre de logement pour permettre à chacun de se loger, et fluidifier le parcours résidentiels ;

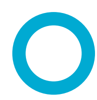
À SAVOIR

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le Programme local de l'habitat (PLH) est, en France, le principal dispositif en matière de politique du logement au niveau local. Élaboré en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, il définit pour une période de 6 ans au moins les objectifs et principes de la collectivité en matière d'habitat.

Il vise à répondre aux besoins en logement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées. Il indique les moyens, notamment fonciers, pour y parvenir. C'est à l'Agglo de Brive que revient cette mission d'observation, de définition et de programmation des investissements et des actions en matière de politique du logement à l'échelle de notre territoire.

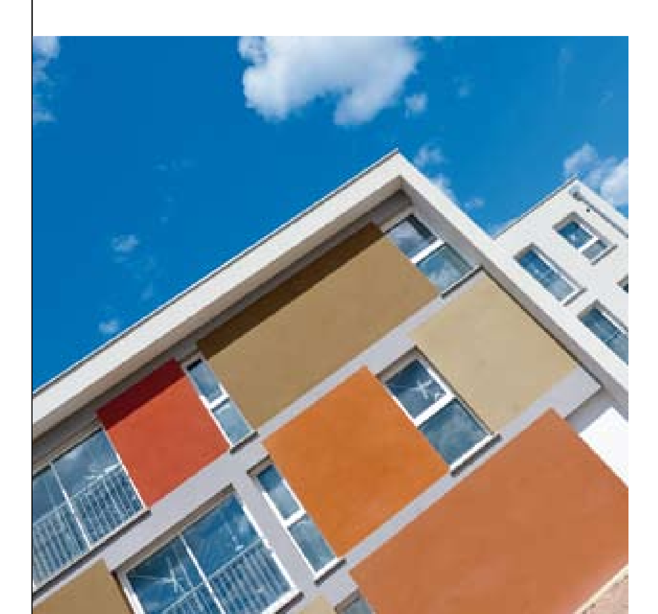






ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Vous souhaitez faire construire ou acquérir un logement neuf ? Au 1er janvier 2011, le prêt à taux zéro plus (PTZ+) vient remplacer les anciens dispositifs, dont la subvention de l'Agglo qui ouvrait le droit au Pass-Foncier. Le PTZ+ résulte de la fusion du Pass-Foncier, du prêt à taux zéro actuel et du crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt. Il est ouvert aux primo-accédants, sans condition de ressources.





- 845 logements autorisés par an en moyenne sur la CAB entre 2004 et 2007
- Avec 46 logements pour 1 000 habitants, la densité du parc est nettement inférieure aux référents nationaux (69‰) et régionaux (53‰)
- 70% du parc social construit avant 1979

> enfin, faire émerger une offre d'habitat durable, répondant aux enjeux écologiques, sociaux, et économiques.

Quelles sont les principales actions de ce nouveau programme ?

Aujourd'hui, le PLH passe à la mise en place des actions définies. On peut noter que le programme d'actions inscrit dans ce nouveau plan va au-delà du logement social et concerne également le logement privé ou les dispositifs d'aides à la réhabilitation, par exemple…

Les principales actions inscrites sont les suivantes, sans oublier un important volet foncier inscrit dans ce plan :

> **Créer un observatoire.** L'objectif étant de compiler d'innombrables données permettant de suivre au plus près la mise en place du plan et disposer de données précises sur les marchés du logements et leurs fonctionnements. Ainsi, toutes les données ayant trait à la construction d'habitat privé, au logement social, à la démographie, seront rassemblées dans une base de données unique en lien avec une cartographie du territoire.

> **Travailler sur une alternative au Pass Foncier,** aujourd'hui disparu, afin de poursuivre les aides accordées par l'Agglo aux accédants et en particulier dans le cadre de l'accession sociale.

> **Poursuivre auprès de l'ANAH** le travail d'amélioration du parc privé ancien.

> **Développer de nouvelles aides en direction des propriétaires** et les réunir dans un « guide des aides habitat privé », document unique à destination du grand public où seront regroupées toutes les aides existantes sur notre territoire.

Au total, quatorze actions ont été définies pour être mises en place d'ici à 2015. Tout pour permettre un développement équilibré de l'habitat au sein de la Communauté d'agglomération de Brive.

REPÈRES

OBJECTIF DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX PUBLICS PAR AN : 196

Dont plus de 75% localisés sur Brive et Malemort, dans un souci de proximité avec les services et équipements

OBJECTIF DE LOGEMENTS PRIVÉS CONVENTIONNÉS PAR AN : 45

Ces logements du parc privé sont également des logements sociaux (loyer et ressources des locataires sont plafonnés)

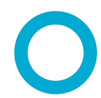
OBJECTIF EN ACCESSION PAR AN : 40

TOTAL LOGEMENTS AIDÉS PAR AN : 281

TOTAL LOGEMENTS AIDÉS SUR LES 6 ANS DU PLH 1 686

LE RÔLE DU PLH

Le PLH est à la fois une démarche, une stratégie mais également un document de coordination et de programmation des politiques en matière d'habitat, au même titre que le PDU s'occupe du volet transport. Il est important de comprendre les liens de compatibilité qui existent entre tous les documents d'urbanisme pour assurer la cohérence des politiques publiques. Le PLH est à la fois une démarche, une stratégie mais également un document de coordination et de programmation des politiques en matière d'habitat, au même titre que le PDU s'occupe du volet transport. Ces deux documents ont été élaborés et approuvés quasi conjointement par l'Agglo de Brive. Tous deux doivent être compatibles avec le schéma de cohérence territorial (SCoT), qui planifie de toutes les politiques publiques (habitat, transport, environnement…). Enfin les PLU et les cartes communales doivent être compatibles avec les précédents ; par exemple, les PLU élaborés sur l'Agglo de Brive doivent tenir compte des besoins de foncier identifiés dans le PLH.



DÉCHETS

LA TARIFICATION INCITATIVE À L'ESSAI



« Inciter à de nouveaux gestes pour réduire la production de déchet »

1 KG PAR JOUR ET PAR HABITANT. NOS DÉCHETS NOUS ENVAHISSENT ET LE COÛT FINANCIER DE LEUR TRAITEMENT, SUPPORTÉ PAR LA COLLECTIVITÉ, S'ALOURDIT. PARTANT DE CE CONSTAT, ET S'APPROPRIANT L'UNE DES DISPOSITIONS PHARES DU GRENELLE 2, LES MEMBRES DU SIRTOM* ONT VOTÉ LA MISE EN PLACE DU PRINCIPE « PRODUCTEUR-PAYEUR » EN MATIÈRE DE DÉCHETS : LA TARIFICATION INCITATIVE.

Au-delà de la question environnementale liée aux procédés employés et au gaspillage des ressources, le traitement des déchets entraîne des coûts financiers très lourds, assumés par les citoyens via la TEOM et par la collectivité.

Le principe « Producteur - Payeur » appliqué à chaque citoyen. C'est le pari de l'Agglo de Brive et du SIRTOM, qui va mettre en place prochainement la tarification incitative en matière de déchets qui va venir se substituer à la TEOM. Avec la tarification incitative, les déchets sont facturés en fonction de la quantité réellement produite, de façon à inciter les usagers à trier plus et réduire leurs déchets. Ce système se rapproche donc du mode de facturation du gaz, de l'eau et de l'électricité qui fonctionne avec une part fixe, l'abonnement, et une part variable fonction du service rendu. La part incitative (variable) sera de 20% dans un premier temps et a vocation à augmenter par la suite. L'ancienne Taxe d'enlèvement des ordures ménagères va ainsi évoluer vers un mode de financement plus juste et plus transparent, où les comportements plus ou moins vertueux de chacun auront un impact direct sur la facture.

Concrètement. Chaque foyer du territoire de l'agglo de Brive va être équipé par le SIRTOM d'un bac d'ordures ménagères résiduelles, doté d'une puce électronique, et d'un bac de tri sélectif, les modalités pour le centre ville et en collectif restent à définir. Cet équipement nécessitera en amont une enquête dite de « conteneurisation », pour étudier les besoins foyer par foyer : les volumes des bacs étant au choix de 80, 120, 240 ou 770 litres. L'expérience portera sur le bac d'ordures ménagères résiduelles. La facturation sera effectuée en fonction du volume du bac et du nombre de levées. Les habitants auront donc tout intérêt à ne sortir leurs poubelles que lorsque les bacs seront pleins, et à trier au maximum. Ce changement sera mis en œuvre progressivement, de

À SAVOIR

DISPOSITIFS DES GRENELLE 1 ET 2

Les lois du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement dite « **Grenelle 1** », **recouvrent un ensemble de dispositions** relatives à des objectifs de maîtrise des risques, de traitement des déchets et de préservation de la santé. Concernant les déchets, **elles fixent l'objectif d'une diminution de 15 % en 2015** des quantités de déchets destinées à l'enfouissement ou **à l'incinération et d'une réduction de la production d'ordures ménagères de 7% sur 5 ans.**

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite « **Grenelle 2** » **autorise les collectivités locales** à expérimenter, pendant cinq ans, sur tout ou partie de leur territoire, une taxe d'enlèvement des ordures ménagères composée d'une part variable, calculée en fonction du poids ou du volume des déchets.







Les premières collectivités engagées dans la tarification incitative ont vu baisser le tonnage d'ordures ménagères résiduelles de 30 % au profit des filières sélectives, des déchèteries et du compostage individuel.



GLOSSAIRE

TEOM :
taxe d'enlèvement des ordures ménagères - impôt local, payé par les propriétaires, basé sur le foncier bâti, et non sur les quantités de déchets produites par le ménage ou le professionnel. Contrairement à sa dénomination, elle ne finance pas que la collecte des déchets mais aussi leur traitement (tri, valorisation, incinération).

manière à ne pas bouleverser d'un coup les équilibres actuels. En 2012, les foyers pourront mesurer le changement car seront indiquées sur leur facture à la fois, la facturation actuelle et celle à venir.

Le SIRTOM va renforcer sa communication durant la mise en œuvre du projet : l'essentiel est de parvenir à une prise de conscience. Inciter à de nouveaux gestes pour réduire la production de déchets.

À quel coût ? La mise en place de cette nouvelle tarification implique d'importants investissements de la part du SIRTOM : pas loin de 4 millions d'euros seront nécessaires pour les bacs (1,5 M€), l'aménagement des camions (1,5 M€), les études et la distribution des bacs (800 k€) et les logiciels qui permettront d'individualiser la facture (200 k€). Si elle ne promet pas une réduction des coûts exceptionnelle, la tarification incitative permettra de mieux les maîtriser. Car la responsabilisation de tous, l'optimisation des collectes – et donc la maîtrise des dépenses- doivent concourir à une stabilisation des cotisations dans les années à venir.

* SIRTOM : Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères.

2010 :
adoption du Grenelle 2 et vote de l'expérimentation de la tarification incitative par toutes les communes du SIRTOM

2011 :
enquête de conteneurisation pour étudier les besoins par foyer, distribution des bacs à puces : élaboration d'un fichier des redevables

2012 :
mise à niveau des camions et facturation à blanc

2013 :
application réelle de la tarification incitative



AVIS D'ÉLUS

Yves Laporte, Président du SIRTOM



« La tarification incitative est une taxe plus juste et plus transparente car une partie sera variable, à hauteur de 20%, fonction du service rendu. D'ici 2013, des études vont être faites pour appliquer au mieux le principe du Grenelle, un système équitable doit notamment être trouvé pour l'habitat collectif. Un gros effort de communication va être fait, tous les agents du SIRTOM vont être mobilisés et j'ai confiance en leur capacité à accompagner les habitants dans le changement. Les collectivités que nous avons visitées et qui ont mis ce système en place ont vu des baisses spectaculaires de tonnage : entre 20 et 50%. On a jusqu'à 2013 pour réfléchir et convaincre. ».

Bernard Longpré, vice-président délégué aux déchets et à la protection de l'environnement



« Nous sommes très contents de cette décision du SIRTOM car elle est en droite ligne avec la politique de développement durable et de réduction des déchets de l'Agglo. L'idée avec la tarification incitative, c'est d'inciter les citoyens à moins jeter et il y a beaucoup de pédagogie et d'accompagnement à faire. Ce n'est pas une taxe en plus et à terme, les habitants ne paieront pas plus cher. C'est un moyen efficace et éprouvé de faire évoluer les habitudes. Je suis convaincu, pour arriver à ce qu'un jour les foyers payent au plus juste pour le service rendu, que la part incitative doit progresser au fil du temps. Nous pourrons ainsi motiver le plus grand nombre de citoyens à davantage trier, composter, apporter en recyclerie, développer d'autres comportements d'achat,… Je ne crois pas non plus à une multiplication des comportements inciviques comme des rejets sauvages, ou l'utilisation de la poubelle du voisin. D'après les retours d'expériences que l'on a sur d'autres collectivités, ces pratiques sont marginales, disparaissent vite et ne remettent pas en cause les bénéfices mêmes de la tarification incitative. ».



RÉNOVÉS

L'ÉCOLE HENRI SAUTET DE BRIVE, LA BILLETTERIE DU STADIUM, LE CENTRE DE LOISIRS DE SAINT-VIANCE, LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MAIRIE DE COSNAC. EN COURS : RÉNOVATION ET MISE AUX NORMES DE SANITAIRES À L'ACCUEIL DE LOISIRS DE SÉRIGNAC À MALEMORT.

INSERTION

PARI GAGNÉ POUR LE CHANTIER DE L'AGGLO

RESTAURER LE PATRIMOINE COMMUNAL ET REDONNER CONFIANCE À DES PARCOURS DE VIES PROVISOIREMENT EN RUPTURE, C'EST LE DOUBLE OBJECTIF DU CHANTIER D'INSERTION «BÂTIMENT», MIS EN PLACE PAR L'AGGLO DE BRIVE EN 2010. IL COMMENCE À PORTER SES FRUITS.

Voilà sept mois que le chantier d'insertion de l'Agglomération de Brive a été mis en place et déjà, les retours s'avèrent plus que positifs, tant de la part des salariés en insertion que des communes pour lesquelles les travaux ont été engagés. Par tranches de six mois, huit personnes en contrats aidés bénéficient ainsi d'un accompagnement vers une plus grande stabilité professionnelle. Le premier bilan est très positif, comme l'explique Delphine Brut, responsable du chantier d'insertion : « *Pour chacun des huit salariés, cette période a débouché sur une suite favorable. Deux d'entre eux ont trouvé un emploi. Les six autres ont été renouvelés sur le chantier pour une seconde période de six mois, qui va leur permettre de continuer à travailler leur projet professionnel.* »

Savoir-faire et savoir-être. L'équipe du chantier d'insertion bâtiment intervient uniquement sur le patrimoine communal des 15 communes de l'Agglo : plâtrerie, revêtement de sols et de murs, menuiserie… L'esprit de solidarité joue à plein : les communes lui confient des travaux qu'elles auraient réalisés par elles-mêmes ou n'auraient pas entrepris. Christian Rozpeczny chapeaute l'équipe sur le terrain. « *Même si les salariés apprennent certaines techniques durant leur contrat, mon rôle est surtout de développer leur savoir-faire et leur savoir-être. Ce peut être, parfois, simplement se lever tôt, se rendre sur le site ou s'adapter à la vie d'un groupe. Je suis là pour trouver à chacun le rôle qui lui correspondra le mieux sur le chantier et au-delà* ».

Au-delà du travail. « *Nous avons assisté à de très belles évolutions, et pas seulement d'un point de vue professionnel,* raconte Delphine Brut. *Ceux qui ne maîtrisent pas le français prennent des cours deux fois par semaine et font des progrès notoires. D'autres se remettent à niveau en maths. Nous avons aussi réglé des problématiques de logement ou de santé.* » C'est le cas pour Jérôme. Breton d'origine, exilé à Brive depuis cinq ans, il revient de loin. « *À 32 ans, j'étais au chômage, à la rue, et sans avenir. Je ne remercierai jamais assez ma conseillère de Pôle Emploi, et l'Agglo de Brive, qui m'ont donné les moyens de m'en sortir. J'ai su saisir ma chance.* » À l'origine de ce chantier, une stratégie volontariste de l'Agglo de Brive en matière d'insertion. L'objectif : placer ces personnes dans une dynamique de travail et développer leur motivation afin de faciliter par la suite une insertion professionnelle durable.

Et ce chantier n'est qu'une étape. À la clé, un possible recrutement dans une entreprise privée. À ce titre, Amandine Bernard, accompagnatrice socioprofessionnelle et chargée du suivi des clauses d'insertion dans les marchés publics, peut proposer la candidature des salariés au sein d'entreprises privées, notamment celles participant au projet ANRU* dans le quartier des Chapélies. Selon leur projet professionnel, les participants pourront également intégrer une formation.

PAROLE D'EXPÉRIENCE



Jérôme, un bel exemple de réussite.

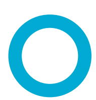
« Cette expérience m'a permis de redécouvrir l'envie de me lever le matin, le plaisir de travailler en équipe, de faire mon travail correctement. Je me suis épanoui, je parle à nouveau. Depuis le mois de janvier, je suis en contrat de professionnalisation en menuiserie. Je suis en train de passer le permis. J'ai retrouvé un appartement. Peut-être qu'un jour, j'aurai un CDI ? Bref, je croque la vie à pleines dents. J'espère que tous les autres auront la même chance que moi »

ERDF



La direction territoriale ERDF a signé en novembre 2010 une convention avec l'Agglo afin de soutenir le chantier d'insertion à hauteur de 3 000 € .







EAU POTABLE

L'AGGLO NE MANQUE PAS **DE RESSOURCES !**

L'AGGLO PEUT S'ENORGUEILLIR DE DISPOSER D'UNE QUANTITÉ D'EAU BRUTE IMPORTANTE SUR SON BASSIN DE VIE. MAIS DE LA MATIÈRE PREMIÈRE AU PRODUIT FINI, CHAQUE ÉTAPE NÉCESSITE UN SOIN CONSTANT. C'EST POUR GARANTIR À SES HABITANTS UNE EAU D'UNE QUALITÉ OPTIMALE QUE L'AGGLO DE BRIVE A DÉCIDÉ, CETTE ANNÉE, D'INVESTIR PRÈS DE 3 MILLIONS D'EUROS.

Avant d'arriver à nos robinets, l'eau suit un véritable parcours fléché. C'est sur chacune de ces étapes que l'Agglo va investir en 2011.

L'eau doit d'abord être captée. Sur le territoire, l'Agglo de Brive a la responsabilité du captage de l'eau de la Vézère, de la prise d'eau du barrage de la Couze, et de la source de l'Adoux. Il faut y garantir l'absence d'activité potentiellement polluante à proximité : les collectivités sont dans l'obligation d'établir des périmètres de protection autour des points de captage. Déjà mis en œuvre pour la Couze, et l'Adoux, c'est au tour de la station du Pigeon Blanc (Vézère) d'en bénéficier. Les études préalables de sécurisation commencent dès 2011 en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement de Corrèze.

Ensuite, l'eau doit être traitée. Dégrillage, floculation, décantation, filtration, désinfection, sont autant d'étapes nécessaires à l'obtention d'une eau à la qualité sanitaire irréprochable. Si celle produite à la station du Pigeon Blanc est actuellement conforme à la réglementation, deux modules de traitement supplémentaires vont être installés. Un investissement qui représente à lui seul deux millions d'euros pour continuer de garantir la qualité de l'eau.

Puis vient l'étape de l'acheminement. Des kilomètres de canalisations à entretenir. L'eau, aussi pure soit-elle, peut contenir certaines substances, sans danger pour la santé, qui entraînent une détérioration plus rapide des conduites. Les travaux de voirie prévus dans les communes de Brive et Cublac seront l'occasion de renouveler les conduites si nécessaire. « *Garantir pour chaque habitant de toujours trouver à son robinet de l'eau en quantité suffisante et de qualité optimale* », telle est la promesse renouvelée de Gilbert Rouhaud, vice-président en charge de l'eau à l'Agglo. Le seul investissement au Pigeon Blanc représente presque le double du budget annuel moyen habituellement consacré à l'eau. Cependant, l'Agglo a souhaité que ces investissements soient financés par sa capacité d'autofinancement et par le recours à l'emprunt.

BRÈVES

A LA CLAIRE FONTAINE

Au printemps, l'Agglo de Brive, en partenariat avec Saur, va installer de nouvelles fontaines à eau directement reliées au réseau d'eau potable. Disponibles en Mairie et au siège de l'Agglo, elles rappelleront à tous que nous disposons d'une eau de qualité sur notre territoire. Pas besoin de pétrole pour la fabrication et le transport des bouteilles, boire l'eau du robinet, c'est bon pour l'environnement.



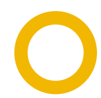
TOUS PARTENAIRES POUR UNE EAU DE QUALITÉ

Tout ne se jette pas dans les canalisations d'eaux usées de la maison. Les huiles usagées de friture, les produits chimiques comme la peinture ou les solvants ou les engrais, les médicaments même les plus inoffensifs, les hydrocarbures, les lingettes, les protections hygiéniques, les déchets ménagers – même broyés – ne doivent pas être jetés dans votre évier ou vos toilettes.



L'EAU

59 % EST CONSACRÉ À L'HYGIÈNE (TOILETTES, BAIN ET DOUCHE) DONT **20 %** POUR LES TOILETTES
25 % EST UTILISÉ À DES FINS DOMESTIQUES (VAISSELLE…)
16 % RENTRE DANS L'ALIMENTATION (CUISINE)
MAIS SEULEMENT **1 %** DE L'EAU AU ROBINET EST BUE !



BRÈVES



MANSAC

L'Agglo de Brive procède à d'importants travaux d'assainissement sur Mansac avec la construction d'une nouvelle station d'épuration (filtre à roseaux d'une capacité de 140 Equivalent Habitant) et la création du réseau d'assainissement pour le village de Barde et le bourg de Mansac. Une mise en place de fourreaux pour desserte par fibre (FTTH) est prévue. Ces travaux d'un montant total de 516 000 € TTC ont débuté en novembre 2010 et devraient se terminer fin juin 2011.





COSNAC

Un bel espace vert

Les parcelles mises en vente aux enchères dans le parc du château ont été achetées par la municipalité auprès de la SAFER pour un montant (hors charges) de 116 000 €. Des subventions ont été sollicitées auprès du Conseil Général. La commune sera ainsi propriétaire d'un vaste terrain vert et boisé de plus d'un hectare au cœur du bourg. Le programme d'aménagement du bourg déterminera la vocation de cet espace.



BRIVE

CAMPUS **UNIVERSITAIRE**

Enfin… Après moult reports, la construction du campus universitaire de Brive est lancée. Située rue Abbé Alvitre, à l'ouest de Brive, les travaux de terrassement démarrent en mars. D'une superficie de plus de 3000 m², il accueillera à partir de janvier 2013 les étudiants du centre juridique, du STAPS ainsi que les chercheurs d'Xlim. Au final, sur ce campus, plus de 600 étudiants seront réunis, avec, à proximité, le resto U et la résidence universitaire.

BRIVE

GYMNASE LAVOISIER

Et de deux. Après celui de Cabanis, la construction du gymnase Lavoisier est en cours, à proximité immédiate du lycée du même nom. Plus particulièrement dédié au badminton et au hand-ball, ce gymnase aux normes HQE (Haute qualité environnementale) permettant de réduire de 50 % la consommation énergétique, sera mis en service au premier trimestre 2012. Brive n'avait plus construit de gymnase depuis 1980. Destinés prioritairement aux scolaires, ces deux équipements vont également permettre de répondre aux demandes des clubs et associations sportifs, en soirée et le week end, grâce à la convention de mutualisation signée entre la Ville de Brive, la Région Limousin et le Département.



NOAILLES

GROUPE **SCOLAIRE**

D'une superficie de 300 m², la classe maternelle, le local à sommeil et l'ensemble des sanitaires ont été mis en service fin février. Place ensuite à la démolition du second bâtiment préfabriqué et au démarrage de la deuxième tranche du projet pour la construction d'une classe élémentaire qui devrait se terminer dans le courant de l'été. Le réaménagement complet de la cour de l'école et la réfection du préau compléteront l'ensemble de la réalisation pour un coût global estimé de 770 000 € TTC et une mise en service à la rentrée de septembre 2011.

TELEX

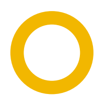








MALEMORT **A VENIR,** DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ÉLECTRIQUE ET DE PEINTURE AU MAJESTIC. **MIS EN CONCURRENCE,** LES ORGANISMES HLM POUR LA CRÉATION D'UNE RÉSIDENCE INTERMÉDIAIRE POUR L'ACCUEIL DE PERSONNES ÂGÉES. LA CHAPELLE-AUX-BROCS **PRÉVU**, L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AU LOTISSEMENT DU PONT DU CAYRE. **DÉCIDÉ**, LA MISE AUX NORMES DE LA MAIRIE POUR L'ACCÈS AUX PERSONNES HANDICAPÉES. **ENVISAGÉE**, L'AMÉLIORATION, VOIRE L'AGRANDISSEMENT, DE LA CHAUSSÉE DE LA ROUTE MENANT À L'ETAPE CHAPELLOISE. DAMPNIAT **EN COURS,** LES AMÉNAGEMENTS DU BOURG : ARRÊTS DE BUS, SIGNALISATION, TRAVAUX DANS LE CADRE DU PLAN D'ACCESSIBILITÉ. **PRÉVUS**, L'ÉCLAIRAGE DU BOULODROME, LA RESTAURATION D'UN FOUR, ET LA MISE AUX NORMES ÉLECTRIQUES DE L'ÉCOLE USSAC **POSÉS,** CLÔTURE





SAINT-VIANCE

PIC ET PLUME UN « MULTI-ACCUEIL » QUI NE MANQUE PAS DE PIQUANT.

Ce nouveau maillon dans la chaîne « enfance jeunesse » de Saint-Viance vient compléter l'offre actuelle de la municipalité entre assistantes maternelles, accueil de loisirs et point accueil jeunes et propose un accueil collectif en direction de la petite enfance.
Fruit d'un partenariat public-privé, la formule est exemplaire. Dès avril 2008, la municipalité de Saint-Viance avait rencontré l'entreprise SILAB, pilote du projet, pour étudier la possibilité de s'associer à cette aventure. Projet initialement réservé aux entreprises, il était difficile de l'envisager sans que les habitants de la commune puissent l'utiliser.
Avec SILAB, le SYMA et l'association de la zone de la Nau (ANSE), la formule s'est alors imposée. Impliquant le Conseil Général, le SYMA, la CAF, SILAB et la commune de Saint-Viance, puis rejoint par la commune d'Ussac, le projet « pic et plume » est enfin sorti de terre l'automne dernier. Ouvert aux salariés des entreprises situées adhérant à l'association ANSE ainsi qu'aux habitants des communes adhérentes.
Pour tous renseignements, contactez la mairie de Saint-Viance.

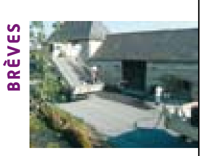
LA CHAPELLE-AUX-BROCS

AU SECOURS DU DERNIER COMMERCE

La plus petite commune de l'Agglo, La Chapelle-aux-Brocs, a vécu deux ans sans commerce. Avec le soutien financier de l'Agglo, elle s'est mobilisée pour réimplanter un commerce multiservices. Après deux années d'études et de travaux, l'Etape Chapelloise a comblé ce vide depuis le 1er juillet et a redynamisé cette commune rurale. Ce lieu accueillant, qui combine bar, restaurant et épicerie, permet de redonner de la vie et de la convivialité au village. Longue vie à l'Etape Chapelloise !

BRÈVES

USSAC



Dans le cadre du PAB, les travaux d'embellissement et de sécurisation se poursuivent rue Basse et rue du Charron. Les travaux réalisés concernent la pose de bordures, de caniveaux en pierres, de pavage, de grilles d'avaloir et leurs raccordements, la mise à niveau de l'ouvrage et la réfection du revêtement de la chaussée, pour un montant de 50 961, 56 €.



CUBLAC



Les travaux de renforcement et de mise en sécurité de la voie communale « La Bombetterie », pour un montant de 60 000 €, sont en cours. La chaussée, actuellement très étroite (de 2,80 mètres), sera élargie à 4,50 mètres. Près de 1 500 tonnes de pierre cassée seront nécessaires.



NOAILLES



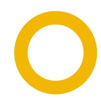
Le Conseil Municipal a délibéré le 17 novembre 2010 pour l'établissement d'un nouveau document d'urbanisme : un PLU qui exprimera et mettra en œuvre un projet global d'aménagement de la commune. Associés au PAB et à l'étude du plan de défense incendie, ces 3 projets permettront de dessiner le nouveau visage de Noailles pour générer un cadre de vie différent. Le monde associatif ainsi que les novaliens seront informés et consultés tout au long des différentes phases d'étude.

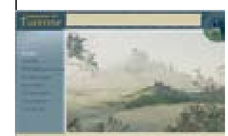
TELEX






ET PORTAILS AUTOUR DU PARC DES SPORTS. **REMPLACÉE**, LA TOITURE DU TENNIS COUVERT. **RÉNOVÉE,** LA SALLE DE MOTRICITÉ À L'ÉCOLE DU BOURG. **ISOLÉS**, LE POINT MULTIMÉDIA, LE LOGEMENT COMMUNAL ET L'ÉCOLE SAINT-ANTOINE PAR LE REMPLACEMENT DES FENÊTRES. **CONSTRUIT,** UN MUR LE LONG DU CIMETIÈRE. **CRÉÉ**, UN PARKING D'UNE QUARANTAINE DE PLACES DERRIÈRE L'AUBERGE SAINT-JEAN. **A L'ÉTUDE**, LA CRÉATION D'UNE ÉCOLE MATERNELLE, AVEC UN INVESTISSEMENT ÉVALUÉ À ENVIRON DEUX MILLIONS D'EUROS. CUBLAC **RÉALISÉ,** UN COLUMBARIUM AU CIMETIÈRE. **EFFECTUÉS**, LES TRAVAUX SUR LES VOIX COMMUNALES. **MISES EN LUMIÈRE,** L'EGLISE ET LA PLACE DU 14 JUILLET. **EN COURS**, LE PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) **A VENIR**, L'AMÉNAGEMENT DU MULTI-ACCUEIL POUR LA STRUCTURE « PETITE-ENFANCE » VENARSAL **PROGRAMMÉS**, GARAGES





BRÈVES

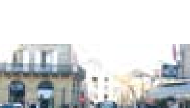
TURENNE

En ligne !

Le site **www.turenne.fr** est désormais en ligne depuis le 1er janvier 2011. Il répond aux préoccupations quotidiennes des habitants - démarches administratives, actualités communales - et met en avant le formidable patrimoine historique de la commune pour charmer les visiteurs.







VARETZ

En gare

En ce début d'année 2011, la commune a entrepris la restauration de la gare de voyageurs située rue François Froidefond. Cet immeuble de caractère conservera son aspect extérieur. Le rez-de-chaussée deviendra un local professionnel et le 1er étage un appartement.



BRIVE

La Ville de Brive expérimente depuis le 3 janvier son plan de circulation dont l'objectif est d'attirer vers le centre ville la population qui vient pour y consommer. Après le développement des arrêts 10 min gratuits, la politique de redynamisation du centre ville se poursuit.

CUBLAC

L'AGENDA 21 RECONNU

L'agenda 21 de Cublac, validé en conseil municipal en octobre, a obtenu en novembre 2010 le label « Notre Village Terre d'Avenir ». Cublac fait ainsi partie des 33 communes dont la démarche en faveur du développement durable a été reconnue au niveau national. Ce label distingue des communes de moins de 3 500 habitants ayant élaboré un Agenda 21.

USSAC

UN CONSERVATOIRE DE CHÂTAIGNIERS

La Châtaigneraie de Migoule, à Ussac, reste le seul site en France encore en état qui témoigne des efforts passés et des premiers travaux réalisés pour développer la production du châtaignier. Les aménagements (chemin de promenade, bancs, tables de pique-nique et poubelles) récemment réalisés permettent de découvrir en toute quiétude les divers pieds mère ainsi que les plants issus d'hybridation naturelle. Des travaux complémentaires sont envisagés afin de parachever la mise en valeur et la protection de ce site unique en France.

MALEMORT

RÉDUIRE L'USAGE DES PESTICIDES

Malemort a signé une charte environnementale en septembre 2010 avec des associations et des organismes tels que Limousin Nature Environnement, Fredon Limousin (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) ou le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Corrèze.

Ce texte engage la commune à renoncer progressivement à l'usage des pesticides et à former les agents chargés de l'entretien de la voirie et des espaces verts. Les partenaires, de leur côté, vont accompagner la municipalité dans la mise en place de son plan.



TELEX

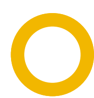








COMMUNAUX, ÉCLAIRAGE PUBLIC, VOIRIE, ET AMÉNAGEMENT DE LA GARDERIE SCOLAIRE. **VARETZ EN PROJET,** L'AMÉNAGEMENT DU PRESBYTÈRE EN FUTURE MÉDIATHÈQUE. **A VENIR,** EXTENSION DU PAB AU BURG, AVEC LA CRÉATION D'UNE PLACE. **MENÉES**, DES ÉTUDES POUR LA RÉNOVATION D'UN HARMONIUM. **EN PROJET,** DES LOGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES EN CENTRE BOURG ET DES AMÉNAGEMENTS POUR ENFANTS DANS LA PLAINE DE JEUX **COSNAC ECLAIRÉ,** L'ABRIBUS EN CENTRE BOURG. **EN COURS,** LA RÉALISATION DU PARKING PUBLIC DU POUGET. **ACTÉE**, LA RÉALISATION D'UNE CANTINE, PRÉVUE POUR 300 RATIONNAIRES, DERRIÈRE LE GROUPE SCOLAIRE. **INSTALLÉ,** UN DÉFIBRILLATEUR À PROXIMITÉ DES INSTALLATIONS SPORTIVES. **NOAILLES VOTÉE**, LA CANDIDATURE À UN PLAN D'AMÉNAGEMENT DU BOURG (PAB) 3E GÉNÉRATION. **SAINTE-FÉRÉOLE PRÉVUE**,





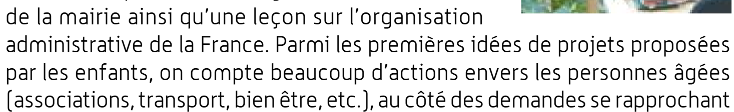
ALLASSAC
L'ÉCOLE S'INVITE À LA BIBLIOTHÈQUE

Le bibliobus de la bibliothèque départementale de prêt ne passant plus dans les écoles, deux bénévoles de la bibliothèque municipale ont décidé de reprendre le flambeau et ont proposé de recevoir à tour de rôle, toutes les classes de l'école primaire d'Allassac. Depuis début décembre, plus de 200 enfants accompagnés de leur instituteur se sont ainsi approvisionnés en livres directement à la bibliothèque. Chacun choisit un livre, qu'il peut garder un mois, et les livres tournent dans la classe. Pendant les vacances, deux bénévoles ont également accueilli le centre de loisirs d'Allassac pour une journée contes de Noël. Une expérience à renouveler.

RENOUVELÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Une première séance de travail a réuni les jeunes conseillers après une visite guidée et commentée de la mairie ainsi qu'une leçon sur l'organisation administrative de la France. Parmi les premières idées de projets proposées par les enfants, on compte beaucoup d'actions envers les personnes âgées (associations, transport, bien être, etc.), au côté des demandes se rapprochant de leurs besoins d'enfants.



BRIVE
THÉÂTRE



Après 2 ans de travaux et une extension, le nouveau Théâtre municipal de Brive ouvre ses portes le 10 mars. Les Estivants, fresque théâtrale de Maxime Gorki, sera le premier spectacle de la saison culturelle des Treize Arches à « essuyer » les planches de cet édifice construit en 1890.
Le théâtre sera officiellement inauguré le samedi 9 avril et ouvert au public qui pourra le visiter jusque dans les coulisses. Ajoutons que Les Treize Arches proposent neuf spectacles de la saison culturelle au tarif découverte du nouveau théâtre à 10 €.

BRÈVES

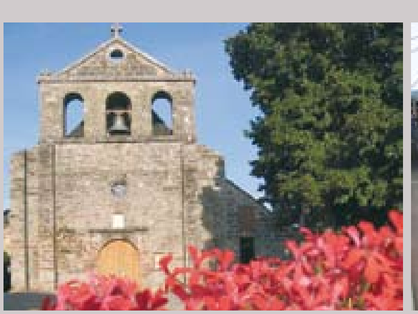
DAMPNIAT
Labellisé « Notre Village Terre d'avenir »



La commune de Dampniat a obtenu le 3 novembre 2010 le label « Notre Village Terre d'Avenir » décerné par les membres du Comité National de Labellisation. Ce label, décerné pour une période de trois ans, témoigne de la qualité de vie du territoire et de l'engagement des collectivités à élaborer des projets en faveur du développement durable. La remise du label a eu lieu le 22 décembre à l'Assemblée Nationale.









L'OUVERTURE DE L'ESPACE JEUNES ET DE L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR JUILLET 2011. **SAINT-VIANCE INSTALLÉE,** L'ÉCOLE NUMÉRIQUE RURALE. **RÉNOVÉS**, LES LOCAUX DU CENTRE DE LOISIRS, PAR LE CHANTIER D'INSERTION DE L'AGGLO. **RENOUVELÉ**, LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE **MANSAC EFFECTUÉE,** LA RÉFECTION DE LA ROUTE LA CHAISE-LES CHARBONNIÈRES. **DISSIMULÉS,** LES RÉSEAUX AVENUE PRINCIPALE, ENTRÉE NORD DE LA RIVIÈRE. **INFORMÉS,** LES CITOYENS POUR LA MISE EN PLACE DE L'AGENDA 21 COMMUNAL. **TURENNE ABOUTI,** LE LONG PROCESSUS DE CLASSEMENT. **RESTAURÉE**, LA CHAPELLE DES CAPUCINS. **TERMINÉE,** LA DEUXIÈME TRANCHE DE RESTAURATION DE LA FALAISE. **CONSTRUITE**, L'ÉCOLE MATERNELLE. **EN PROJET,** LA RESTAURATION DE LA TOUR DE MAURIOLLES ET DE LA SALLE SOUS LA CHAPELLE DES CAPUCINS.

L'AGENDA

MARS-MAI 2011

Dimanche 06 mars
◎ USSAC
L'USSACOISE
course pédestre de 10 km

Mercredi 9 mars
et dimanche 13 mars
◎ MALEMORT
CARNAVAL DE MALEMORT

Jeudi 10 mars
◎ BRIVE
CONCERT SUR LE POUCE
à la médiathèque

Vendredi 18 mars au 31 mars
◎ SAINTE-FEREOLE
EXPOSITION
sur le thème «Laissez-vous conter la Vigne»

Vendredi 18 mars
◎ VARETZ
REPRÉSENTATION THÉÂTRALE «des Point t'y es»
à l'Espace Colette

◎ LA CHAPELLE-AUX-BROCS
CONCERT JMF, MUSIQUES DU PAYS MÉDITERRANÉEN

Samedi 19 mars
◎ BRIVE
CONCERT DES BB BRUNES
Espace des Trois Provinces



Samedi 19 mars
et dimanche 20 mars
◎ BRIVE
EXPO KOUZMINE
Galerie ET TANT D'ARTS

Dimanche 20 mars
◎ BRIVE
SEMIANYKI
à 17h au nouveau Théâtre

◎ BRIVE
15ÈME RANDONNÉE BRIVE/ROCAMADOUR
Place du 14 juillet

◎ VARETZ
REPRÉSENTATION THÉÂTRALE «des Point t'y es»
à l'Espace Colette

Jeudi 24 mars
◎ BRIVE
CONCERT SUR LE POUCE
à la médiathèque

Vendredi 25 mars
◎ VARETZ
REPRÉSENTATION THÉÂTRALE «des Point t'y es»
à l'Espace Colette

Samedi 26 mars
◎ DAMPNIAT
REPAS DU SANGLIER
Salle des fêtes de Dampniat à 20 h

◎ MALEMORT
SOIRÉE CABARET «NOUGAROLOGIE»
Salle polyvalente

Jeudi 31 mars
◎ BRIVE
P.P.P (PARRALLÈLE AU PLANCHER)
Nouveau Théâtre



Du vendredi 1er au jeudi 7 avril
◎ BRIVE
SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Animations place du Civoire

Samedi 02 avril
◎ BRIVE
ANTONIO ZAMBUJO
Nouveau Théâtre



www.salonhabitatbrive.fr

SALON DE L'HABITAT

ESPACE DES TROIS PROVINCES : DU 1ER AU 3 AVRIL 2011.

Tous les services de l'Agglo qui peuvent concerner votre projet d'habitat (eau, assainissement, déchets, transports) et la Maison de l'habitat avec son Espace Info Energie vous donnent rendez-vous au stand n°39/40. Avant de vous installer ou de rénover votre habitation, n'hésitez pas à venir vous renseigner gratuitement sur les aides mobilisables pour financer votre projet, sur les techniques d'isolation, la réglementation en matière d'assainissement collectif et non collectif, la qualité de l'eau, les transports desservant votre lieu d'habitation, etc...

◎ DAMPNIAT
LOTO organisé par le club de rugby
Salle des fêtes de Dampniat à 20 h

◎ VENARSAL
SOIRÉE À THÈME
organisée par le comité des fêtes

Samedi 2 et dimanche 3 avril
◎ MANSAC
FÊTE À LA RIVIÈRE ET EXPO DE LA GRAINE ET L'IDÉE
à la salle polyvalente

Du mercredi 06 avril
au lundi 11 avril
◎ BRIVE
8ÈME FESTIVAL DU CINÉMA DE BRIVE



Jeudi 7 avril
◎ BRIVE
CONCERT SUR LE POUCE
Salle d'honneur

Samedi 9 avril
◎ DAMPNIAT
PAELLA
Salle des fêtes de Dampniat à 20 h

◎ VARETZ
CINÉ-CONFÉRENCE
de M. LAURENS sur « KEMET, Terre des Pharaons »

Samedi 9 avril
et dimanche 10 avril
◎ BRIVE
EXPO SEREIRROF
Galerie ET TANT D'ARTS

Mardi 12 avril
◎ BRIVE
BÉRÉNICE
Nouveau Théâtre

Samedi 16 avril
◎ CUBLAC
SOIRÉE
organisée par le Comité des fêtes

Samedi 16 et dimanche 17 avril
◎ MALEMORT
EXPOSITION DES AMIS D'ATHÉNA

◎ COSNAC
KAMÉA MATSURI : FESTIVAL DU MANGA ET DE LA CULTURE JAPONAISE

Samedi 23 avril
◎ LAC DU CAUSSE
6ÈMES RÉGATES INTERNATIONALES

Dimanche 24 avril
◎ BRIVE
24 HEURES PÉDESTRES
Halle G. Brassens

◎ VENARSAL
FOIRE AUX PLANTS

Vendredi 29 avril
◎ CUBLAC
GALA DE L'ACCORDÉON

Dimanche 1er mai
◎ COSNAC
LA COSNACOISE VTT/MARCHE

◎ MANSAC
CASSE-CROÛTE
place du 19 mars

Samedi 7 mai
◎ MANSAC
PAËLLA DE L'AMICALE LAÏQUE *à la salle polyvalente*

Samedi 7 mai et dimanche 8 mai
◎ BRIVE
EXPO THIERRY JAUD
Galerie ET TANT D'ARTS

Dimanche 8 mai
◎ MALEMORT
FOIRE AUX PLANTS

◎ ALLASSAC
FÊTE DU PAIN ET REPAS CHAMPÊTRE
Village de LA CHAPELLE

Vendredi 13 mai
◎ BRIVE
JOURNÉES PORTES OUVERTES
Centre d'Arts Plastiques

Vendredi 13 et samedi 14 mai
◎ MANSAC
VIDE-GRENIERS ET CONFÉRENCE LIGUE CONTRE LE CANCER
à la salle polyvalente

Samedi 14 mai
◎ MALEMORT
SOIRÉE CABARET «PHIL HAGUE QUARTET»
Salle polyvalente

Samedi 14 mai et dimanche 15 mai
◎ VARETZ
FÊTE VOTIVE

Vendredi 20 mai et samedi 21 mai
◎ ALLASSAC
FESTIVAL DREAM FISH KUSTOM (PARTY 2)
sur le site de Garavet

Dimanche 22 mai
◎ BRIVE
BOUL'VARTS DE BRIVE

Mardi 24 mai
◎ ALLASSAC
FESTIVAL COQUELICONTES
à la bibliothèque municipale

AGGLO de Brive
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ALLASSAC
SAINT-VIANCE
SAINTE-FÉRÉOLE
USSAC
VENARSAL
VARETZ
MANSAC
MALEMORT
DAMPNIAT
CUBLAC
BRIVE-LA-GAILLARDE
COSNAC
LA-CHAPELLE-AUX-BROCS
NOAILLES
TURENNE

FICHE D'IDENTITÉ

Née le 28 décembre 2001,
la Communauté d'agglomération de Brive – l'Agglo de Brive – a pour missions d'améliorer votre qualité de vie et de faciliter le développement économique du territoire. 15 communes se sont regroupées pour gérer ensemble certains équipements liés à l'eau, à l'assainissement et des services à la population comme les transports en commun ou la collecte et le traitement des déchets. Cette communauté permet d'élaborer de nombreux projets en matière d'équilibre social de l'habitat, de politique de la ville et de développement économique. Cette alliance permet ainsi de valoriser les atouts du territoire en développant la solidarité et en mutualisant les moyens.

L'AGGLO EN CHIFFRES

15 COMMUNES, **81 007** HABITANTS, **32 335** HECTARES. **297 100** DÉPLACEMENTS PAR JOUR, TOUS MODES CONFONDUS (VOITURE, TRANSPORT COLLECTIF, MARCHE, VÉLO...), DONT **222 825** EN VOITURE ! **52 500** EMPLOIS.

LES 15 COMMUNES DE L'AGGLO

> ALLASSAC
3 823 habitants
Tél. Mairie : 05 55 84 92 38
www.allassac-correze.com

> BRIVE-LA-GAILLARDE
51 079 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 39 39
www.brive.net

> COSNAC
2 949 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 81 70
www.commune-cosnac.fr

> CUBLAC
1 706 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 22 89
www.cublac.correze.net

> DAMPNIAT
671 habitants
Tél. Mairie : 05 55 25 70 21
www.dampniat.com

> LA CHAPELLE-AUX-BROCS
386 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 98 00

> MALEMORT-SUR-CORRÈZE
7 493 habitants
Tél. Mairie : 05 55 92 16 88
www.mairie-malemort.org

> MANSAC
1 407 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 21 54

> NOAILLES
837 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 80 88
www.noailles.correze.net

> SAINT-VIANCE
1 676 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 01 82
www.saintviance.correze.net

> SAINTE-FÉRÉOLE
1 794 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 78 00

> TURENNE
816 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 91 15
www.turenne.fr

> USSAC
3 738 habitants
Tél. Mairie : 05 55 88 17 08
www.ussac.fr

> VARETZ
2 161 habitants
Tél. Mairie : 05 55 85 06 19
www.varetz.com

> VENARSAL
471 habitants
Tél. Mairie : 05 55 25 73 78



Ils simplifient les démarches des personnes à la recherche d'un logement social sur le territoire, les accompagnent dans la formulation de leur demande, les aident à constituer leur dossier. Ils conseillent également sur les énergies renouvelables et leurs avantages : animant l'Espace Info Energie de la Maison de l'Habitat, Fabienne Doumayrenc et Jean-Paul Fialip forment un duo de choc au service de tous les habitants de l'Aggio.

UN TANDEM **À VOTRE ÉCOUTE**

Avec un rôle d'accueil mais aussi d'orientation du public, Fabienne Doumayrenc, agent territorial, travaille à la Maison de l'Habitat et à l'Espace Info Energie de l'agglo depuis maintenant quatre ans. « *Ce que j'aime ici c'est la diversité de mes tâches* », explique Fabienne. Les raisons de venir à la Maison de l'Habitat peuvent être multiples : être accompagné dans son projet de construction, avoir des informations sur les aides financières possibles, sur le choix des matériaux, la qualification de certains entrepreneurs ; tout savoir sur les droits et devoirs d'un bon propriétaire… Sans oublier la recherche d'une location.

« *Nous avons ici à notre disposition un large éventail de dossiers et de formulaires, que ce soit pour une demande de logement HLM, pour constituer le dossier d'aides à la rénovation d'un logement ou pour un projet de construction* ». L'Espace Info Énergie, service incontournable de la Maison de l'habitat, donne des réponses sur des problématiques telles que le choix de son système de chauffage, l'amélioration de son isolation, la prise en compte des enjeux de développement durable dans la mise en œuvre de son projet. Et là, Fabienne travaille en binôme avec un technicien conseiller énergie, Jean-Paul Fialip, qui vient de rejoindre l'équipe. « *J'essaie de donner des conseils techniques par rapport aux données que les personnes nous fournissent sur leur logement, comment ils se chauffent, quels appareils ils possèdent. Certains ont des projets de construction, je les reçois avec leurs plans et après échanges et discussions, je peux les aiguiller vers des solutions adaptées* », explique Jean-Paul. Et tous les deux d'ajouter : « *On essaie de traduire simplement pour le public la multitude d'informations souvent indigestes réunies dans les textes sur les aides financières au logement, les conditions à remplir pour les obtenir, la réglementation thermique…* ».

Décidée dès le début de ses études supérieures à travailler dans le secteur de l'environnement, Fabienne Doumayrenc travaille sur cette communication grand public, convaincue qu'une meilleure information des citoyens permettra d'adopter des comportements plus responsables. « *Je véhicule des messages aux particuliers, leur donnant les informations nécessaires pour agir au quotidien : mieux acheter, s'occuper de son habitat, etc.* ». Tous les deux s'accordent à constater que c'est un métier où il faut avoir un sens de l'écoute important pour cerner au mieux le niveau de connaissance et les demandes de leurs interlocuteurs. « *Ce qui me plait dans cet aspect de mon travail relatif à l'environnement*, ajoute encore Fabienne, *c'est la richesse des thèmes abordés. Je me sens utile ici. Mais, les sollicitations sont nombreuses et il faut savoir gérer les priorités, bien analyser chaque projet et ce n'est pas toujours évident* ».

« *Et puis*, conclut Jean-Paul, *il faut être curieux, curieux d'aller chercher la bonne information. C'est très gratifiant quand notre interlocuteur repart d'ici content d'y voir plus clair dans son projet* ».

> « Ce qui motive, c'est de me sentir utile sur les aspects environnementaux mais aussi sociaux »